



Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau CAIX 1 ET CAIX 3



COPIL
Proposition d'un plan
d'actions
18 avril 2019



PRÉFET
DE LA SOMME



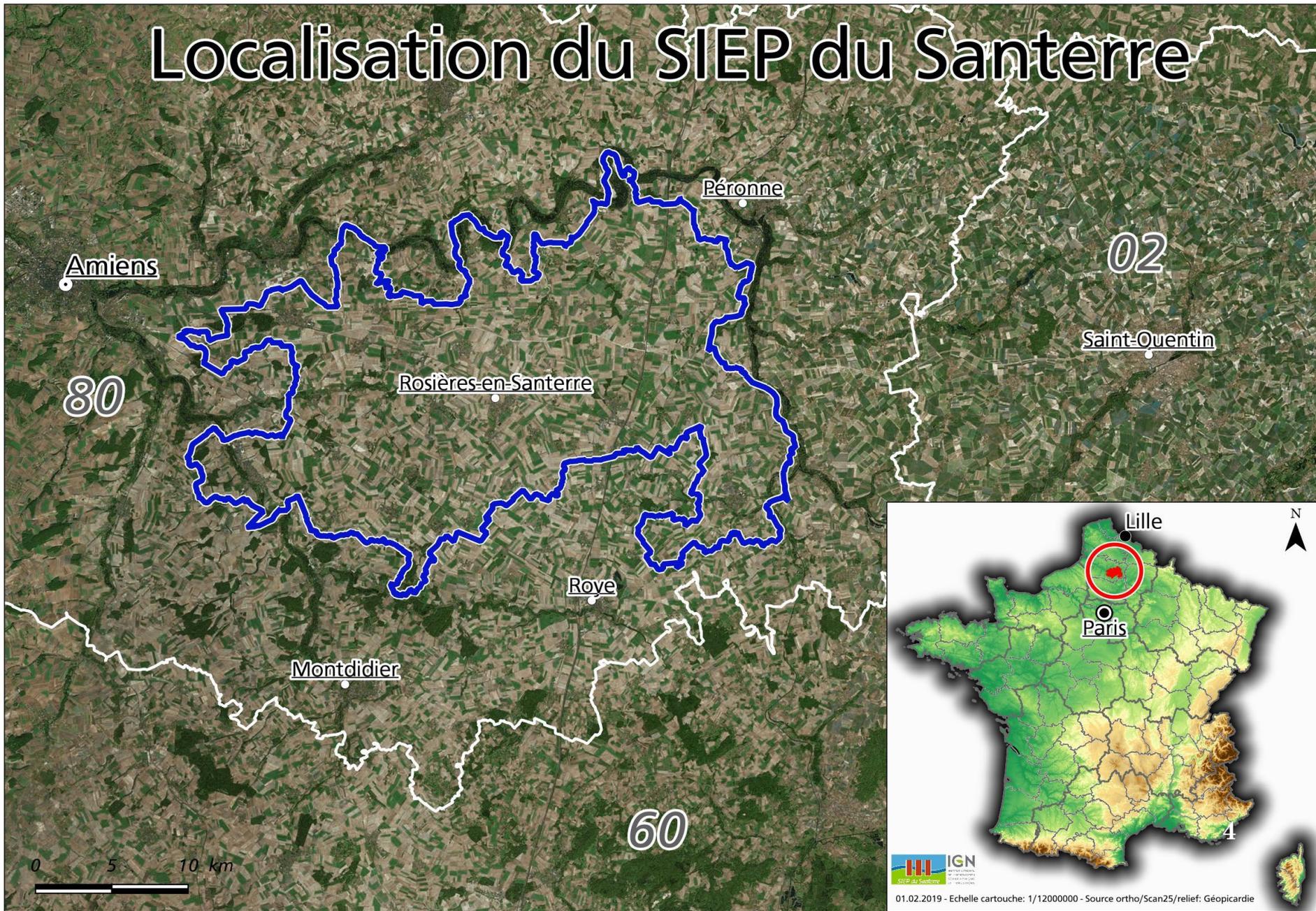
Introduction
Philippe CHEVAL
Président du SIEP du Santerre



- Contexte- Qualité de l'eau
- Rappels sur l'ORQUE
- Proposition plan d'actions agricole
- Proposition plan d'actions non agricole
- Temps d'échanges



Localisation du SIEP du Santerre

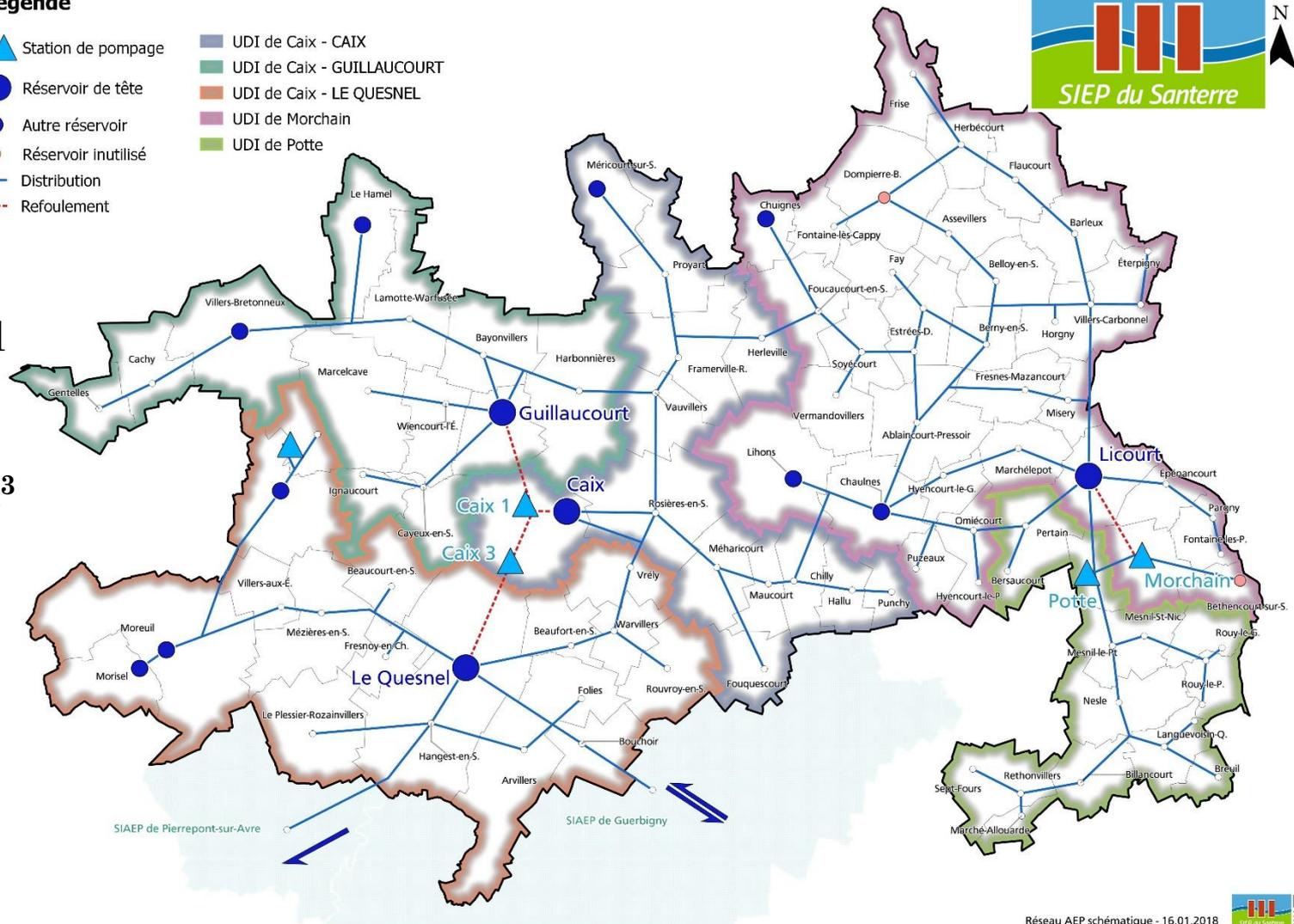


Légende

- ▲ Station de pompage
- Réservoir de tête
- Autre réservoir
- Réservoir inutilisé
- Distribution
- - - Refoulement
- UDI de Caix - CAIX
- UDI de Caix - GUILLAUCOURT
- UDI de Caix - LE QUESNEL
- UDI de Morchain
- UDI de Potte



Volume total
produit en
2017 :
3 408 698 m³



Réseau AEP schématique - 16.01.2018

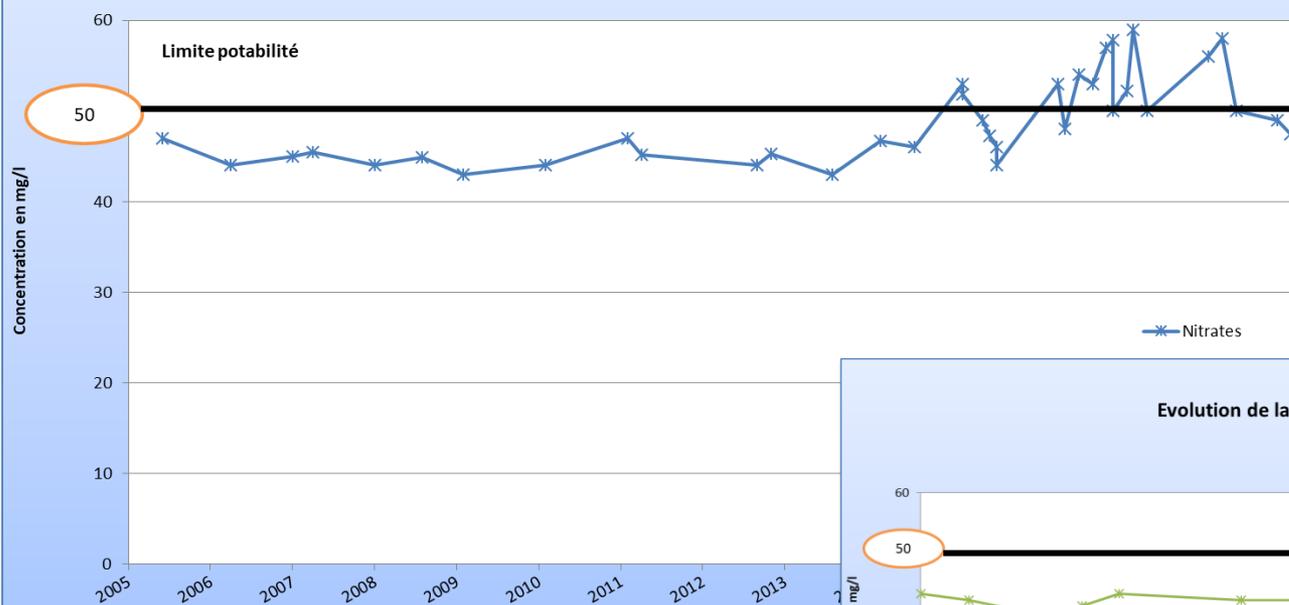


- SIEP : Régie à simple autonomie financière
- 82 communes – 41 578 habitants – 19150 abonnés
- Surface : 58 312 ha

EVOLUTION DES NITRATES

CAIX 1

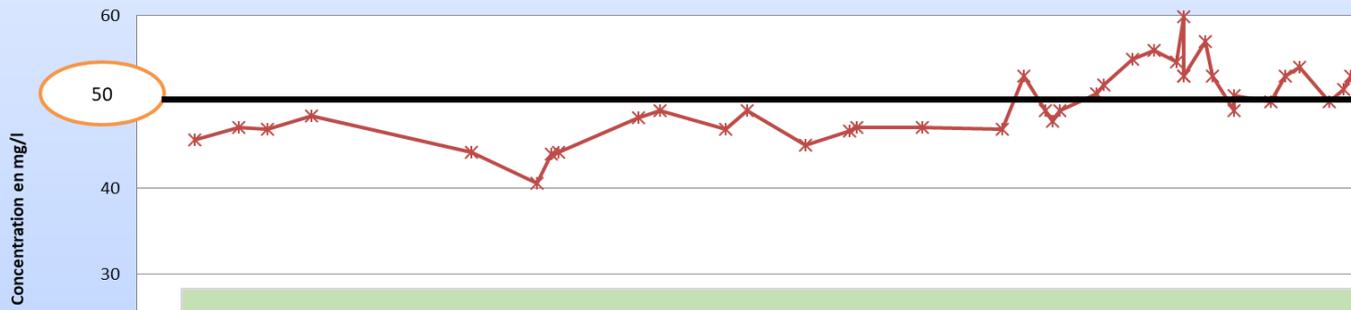
Evolution de la concentration en nitrates à
Caix 1 (F1.1)



Evolution de la concentration en nitrates à
Caix 1 (F1.3)

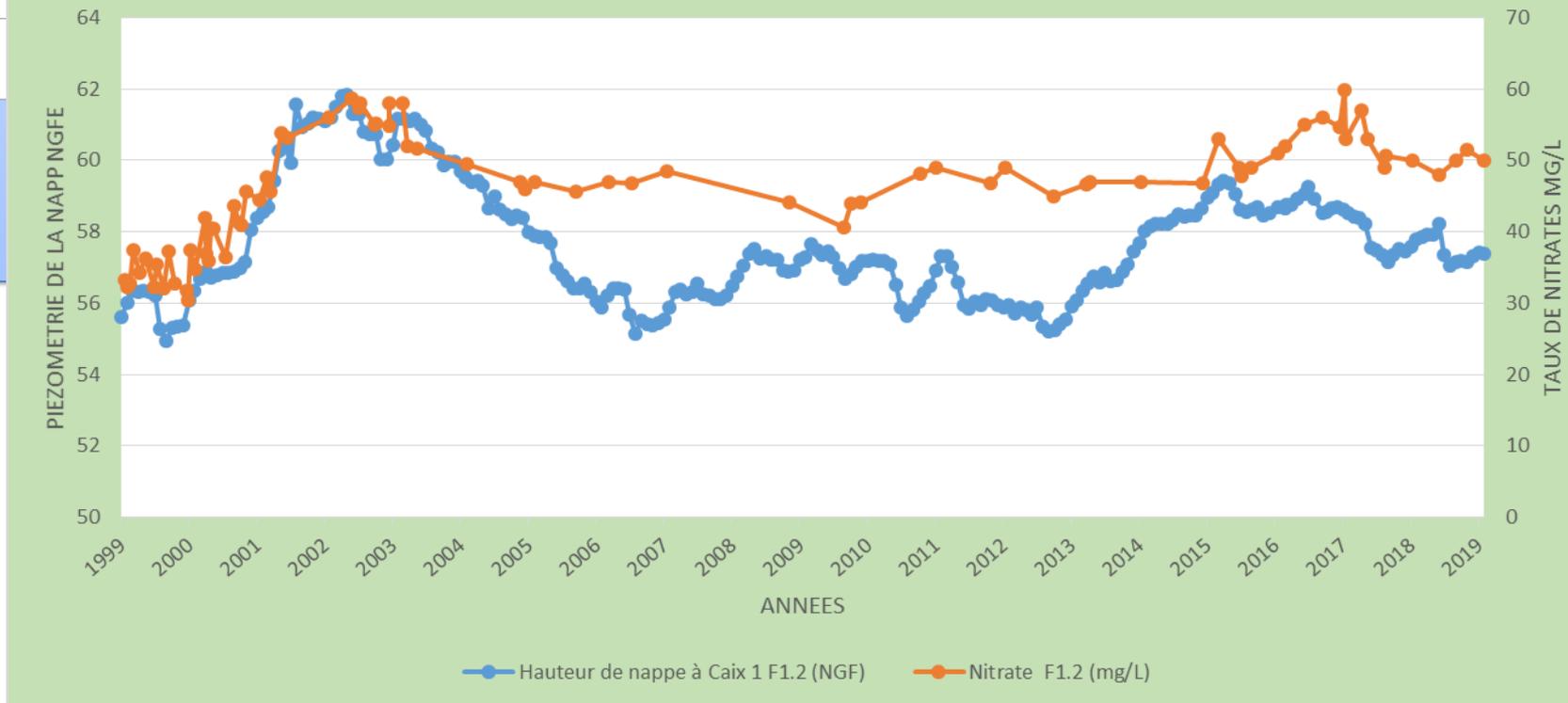


Evolution de la concentration en nitrates à Caix 1 (F1.2)

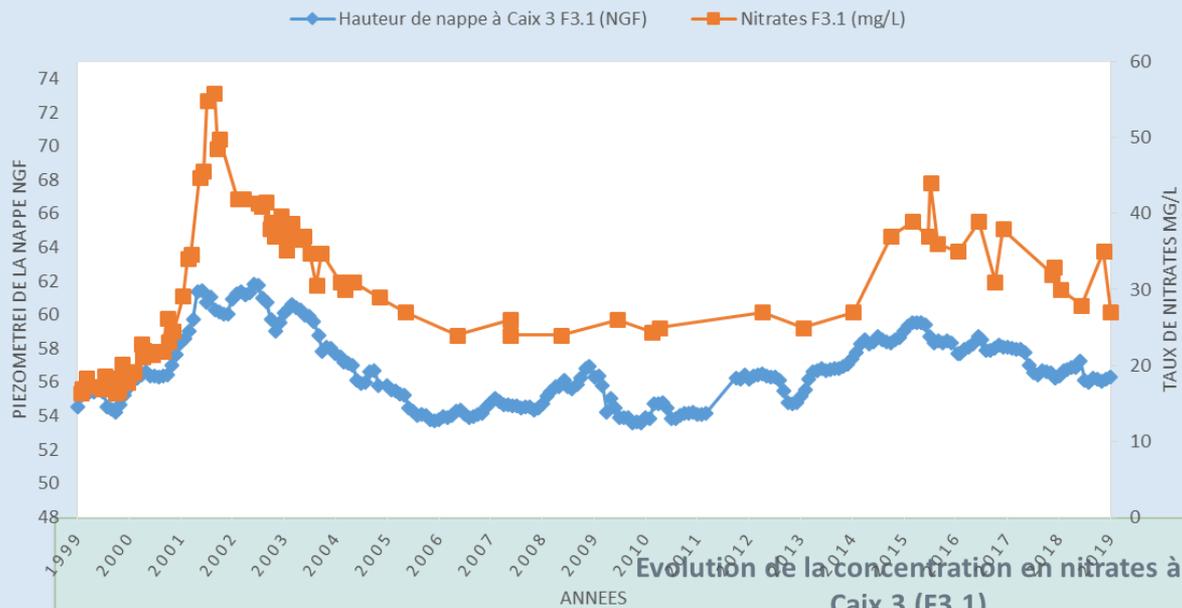


CAIX 1

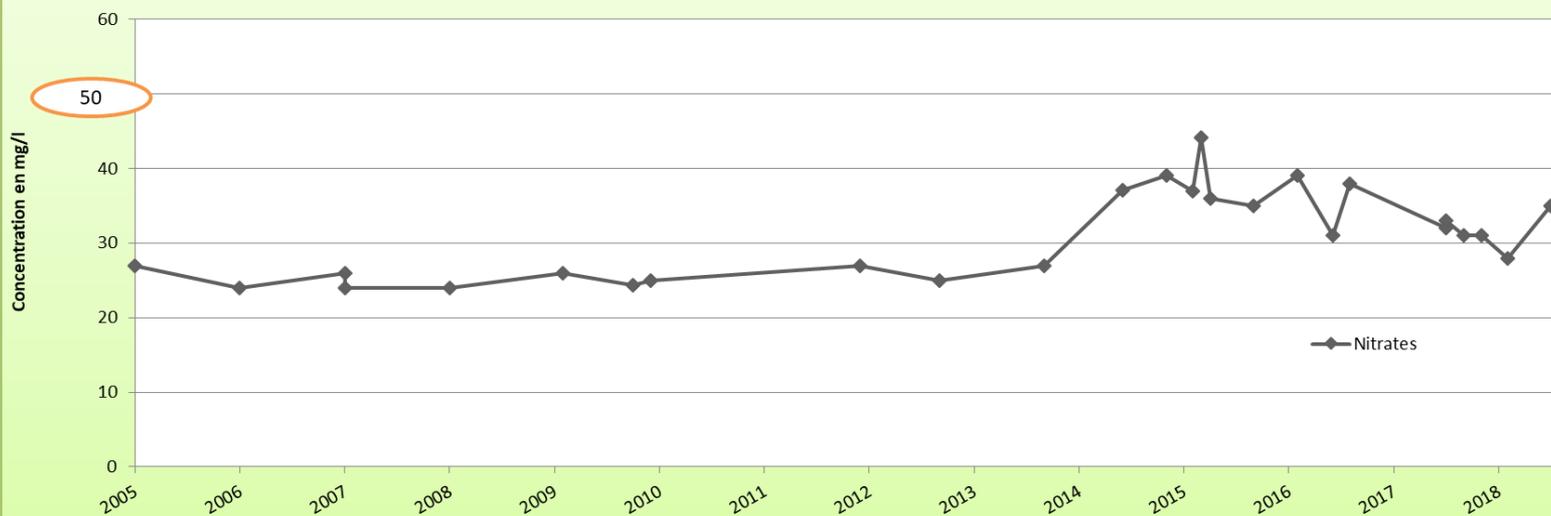
CORRELATION NIVEAU DE LA NAPPE ET NITRATES CAIX 1 F1.2



CORRELATION NIVEAU DE LA NAPPE ET NITRATES CAIX 3 F3.1



CAIX 3

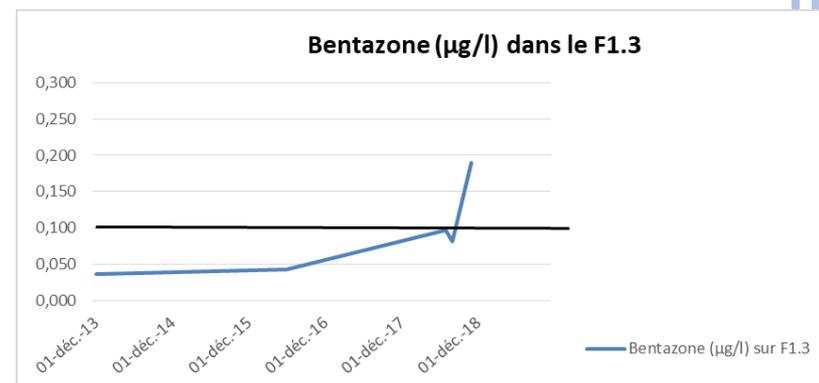


PRÉSENCE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES :



- ❖ Atrazine et dérivées **Déséthylatrazine** et **Déisopropyl atrazine** (herbicide, interdit depuis 2003),
- ❖ Simazine (herbicide, interdit depuis 2003),
- ❖ Diuron (désherbant total interdit en 2003),
- ❖ Oxadixyl (fongicide systémique, interdit depuis 2003),
- ❖ Anthraquinone (corvifuge dans les graines de semence, interdit en 2010),
- ❖ Dinoseb (herbicide-insecticide sur blé, interdit en 1992),
- ❖ **Métolachlore** (herbicide-mais, interdit depuis 2003)

- ❖ **Bentazone** (herbicide de contact sélectif haricots),
- ❖ Lenacile (herbicide betteraves, épinards),
- ❖ Chloridazone (herbicide betteraves).
- ❖ **Ethofumesate** (herbicide pois, haricot)
- ❖ **Metribuzine** (herbicide pomme de terre)
- ❖ **Métobromuron** (herbicide pomme de terre)
- ❖ **Metamitrone** (herbicide betterave)
- ❖ **Terbutylazine** (herbicide maïs)
- ❖ **Metalaxyle** (fongicide maïs, interdit sur pois)



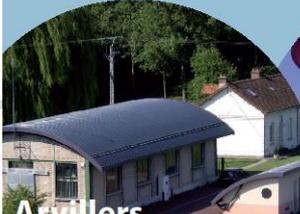
Maximum atteint : **0,431 µ/l** sur le F1.3 en novembre 2018
(max 0,26 µ/l en 2016) pour l'ensemble des produits (norme 0,5µ/L).
Après l'orage de 2018 : 0,4 pour F1-4, 0,36 pour F1-2 et 0,19 pour F1-1

PERCHLORATES : autour de 7 µg/l

- Contexte- Qualité de l'eau
- Rappels sur l'ORQUE
- Proposition plan d'actions agricoles
- Proposition plan d'actions non agricoles
- Temps d'échanges



Préservation de la qualité de l'eau des captages de Caix

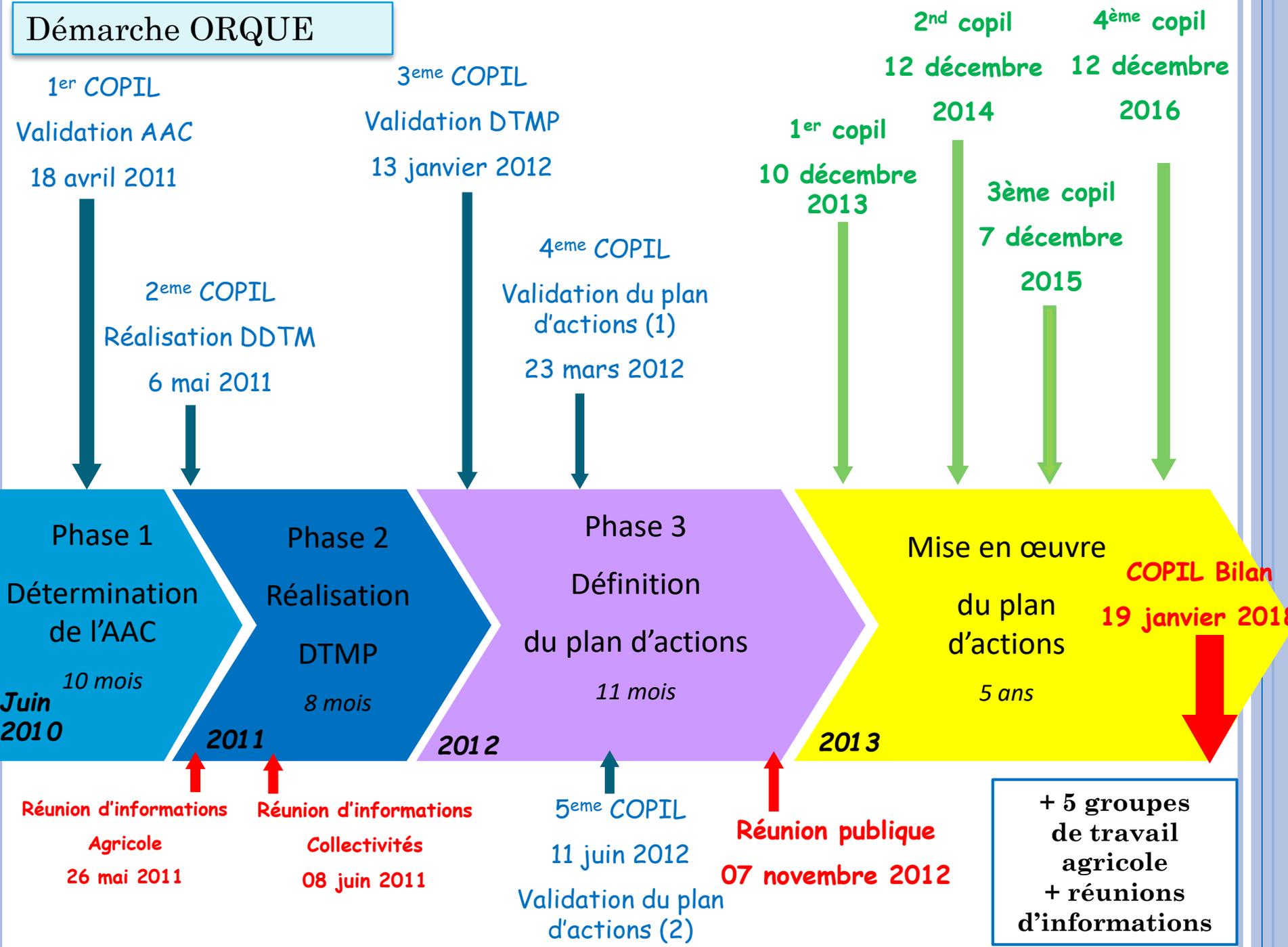


Arvillers
Beaufort-en-Santerre
Bouchoir
Harbonnières
Hangest-en-Santerre
Caix
Folies
Fouquescourt
Le Quesnel
Lihons
Méharicourt
Maucourt
Rosières-en-Santerre
Rouvroy-en-Santerre
Vrély
Warvillers

Réunion publique
le mercredi 7 novembre 2012 à 18 h
dans la salle des fêtes de Le Quesnel,
rue de Fresnoy (80118)

Imp. Préfecture de la Somme - SPC - 10/2012

Démarche ORQUE



FINANCEMENT

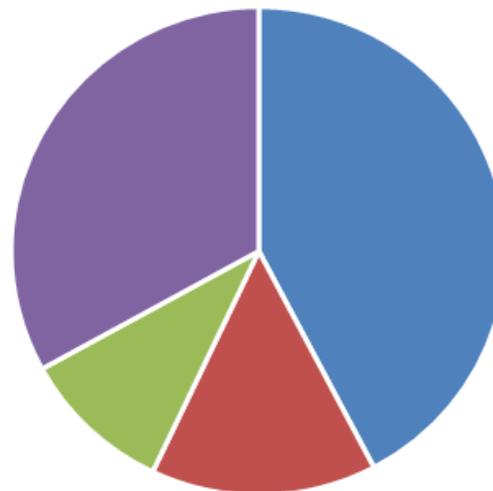


Financeurs	Taux de participation	
	Etude	Fonctionnement
Agence de l'Eau Artois-Picardie	70%	70%
Conseil Général de la Somme	10%	
Conseil Régional de Picardie		10%
SIEP du Santerre	20%	20%

Coût total de l'opération (études, mise en œuvre du plan d'actions et salaires) : **709 150 €**

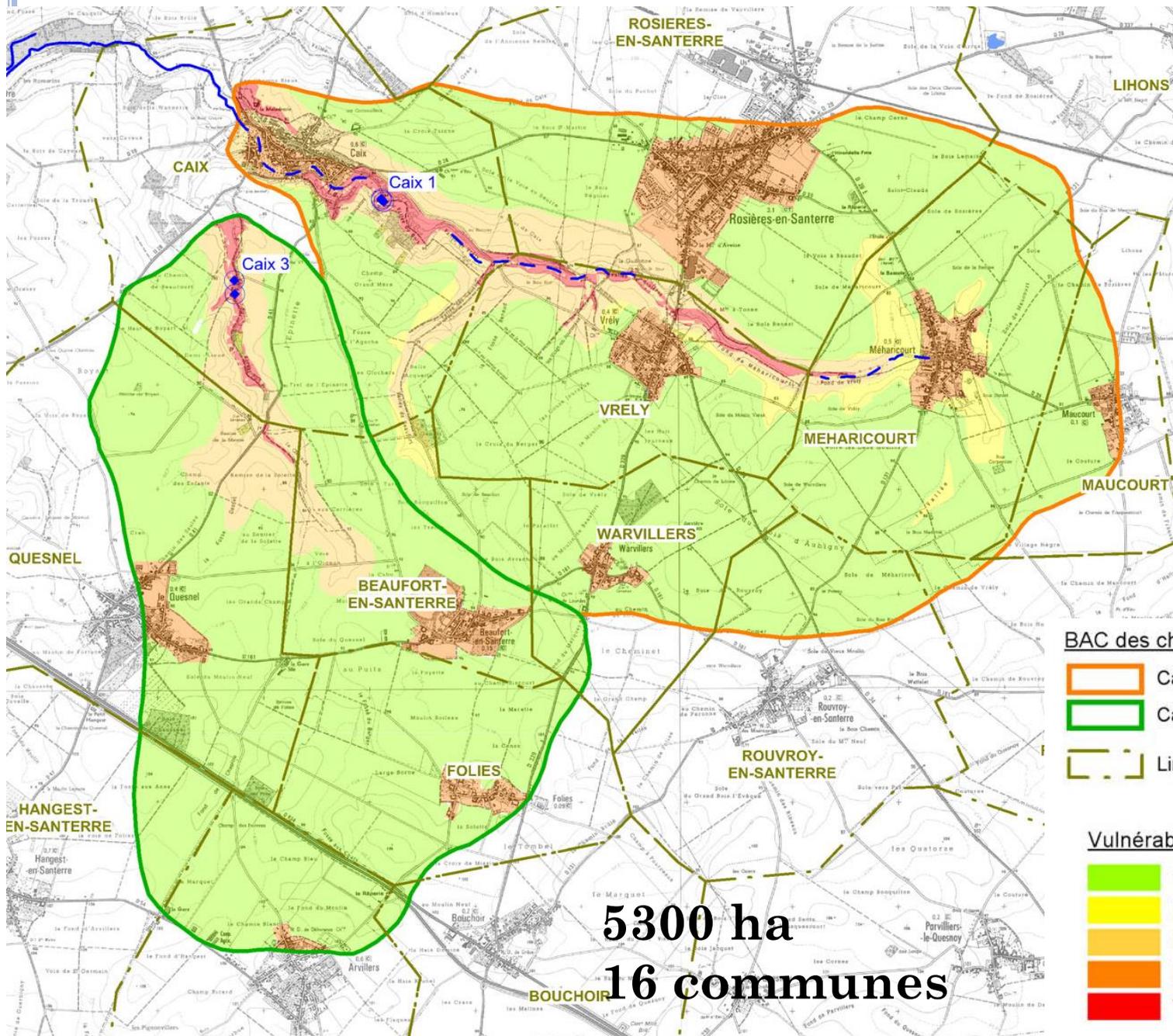
Coût pour le SIEP : **178 336 €** soit **25%** du coût total

Coûts



■ Salaires et charges ■ Etude ORQUE ■ Etude Isonitrate ■ Autres actions

VULNÉRABILITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU



BAC des champs captants de Caix

-  Caix 1
-  Caix 3
-  Limites de communes

Vulnérabilité intrinsèque de l'aquifère :

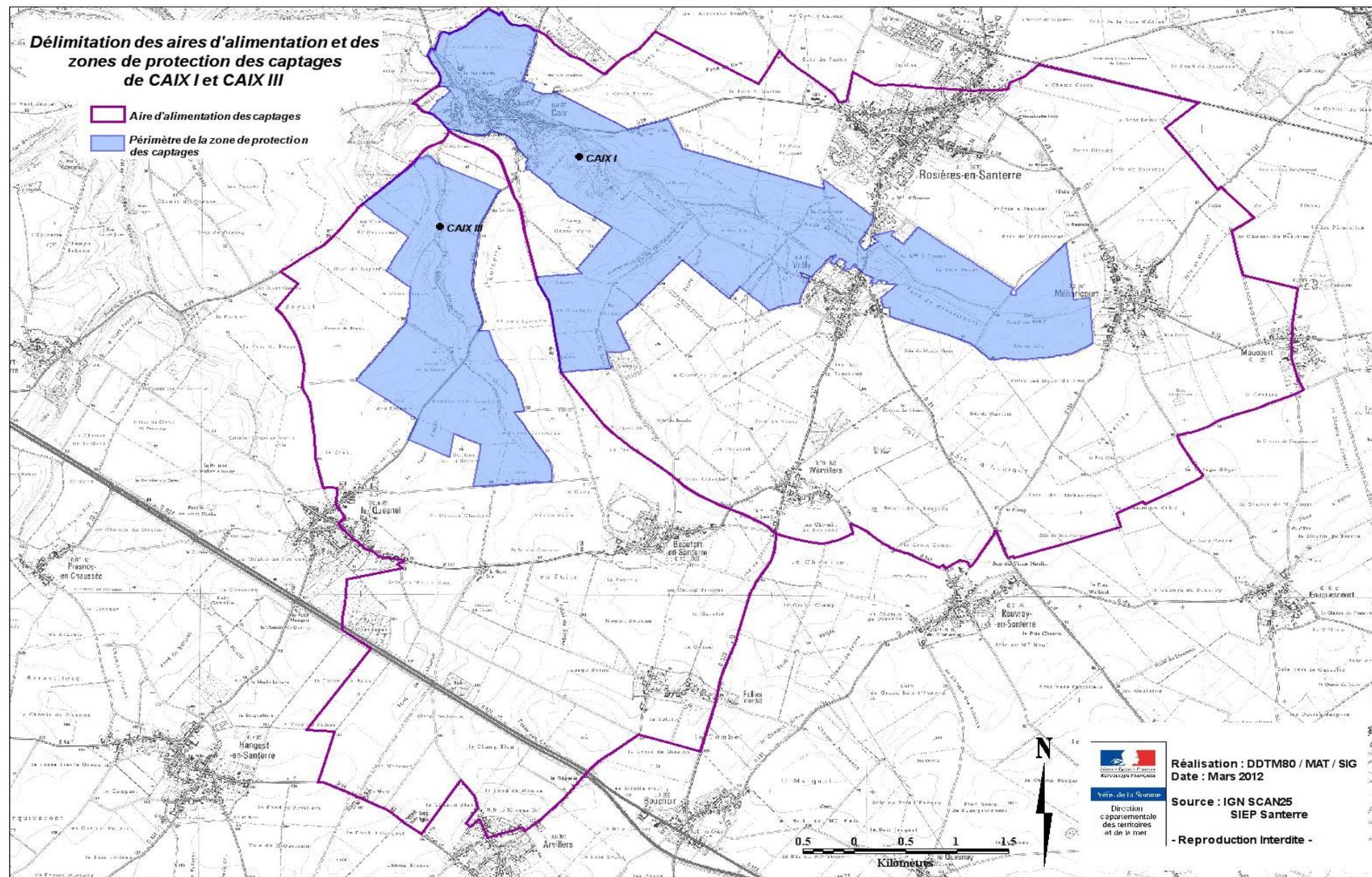
-  Faible
-  Modérée
-  Elevée
-  Elevée (Zone urbanisée)
-  Très élevée

5300 ha
16 communes

ORQUE DE CAIX

Délimitation des aires d'alimentation et des zones de protection des captages de CAIX I et CAIX III

-  Aire d'alimentation des captages
-  Périmètre de la zone de protection des captages



ORQUE DE CAIX

ACTIONS AGRICOLES

7 actions et 48 sous actions



ACTIONS	Intitulé	Nombre d'indicateurs	Objectifs atteints	Pourcentage	Exemple d'objectif non atteint	Exemple d'objectif atteint
1	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS PONCTUELLES (limiter les risques de pollution ponctuelle sur les corps de ferme)	12	6	50%	Mise aux normes des cuves à fuel	Tous les locaux phytosanitaires étanches
2	AMELIORER LES PRATIQUES DE FERTILISATION AZOTEE	7	4	57%	Utilisation d'un outil de pilotage de la fertilisation azotée en cours de végétation ou d'un conseil dans l'AAC	Reporter le premier apport d'azote sur blé pour les sols filtrants
3	Favoriser les pratiques limitant les pertes par infiltration et ruissellement	4	3	75%	Création, maintien ou restauration de couverts herbacés, surfaces en agroforesterie, cultures non alimentaires ou TTCR	Maintien d'une couverture végétale permanente (cultures pérennes) ou périodique
4	Améliorer les pratiques phytosanitaires	10	5	50%	Développement de l'agriculture biologique : réalisation du diagnostic technico-économique	Destruction mécanique des CIPAN
5-6	Communication, sensibilisation et formation des acteurs agricoles	13	5	38%	Formation sur le raisonnement de la fertilisation	Formation Certiphyto (réglementaire)
7	Veille foncière	2	2	100%		Création d'une cellule de veille foncière
TOTAUX		48	25	52%		

ACTIONS NON AGRICOLES



6 actions et 40 sous actions

Thématique	Intitulé	Nombre d'actions	Nombre d'indicateurs	Objectifs atteints	Pourcentage	Exemple d'objectif non atteint	Exemple d'objectif atteint
1	MILIEU	1	2	2	100%		Assurer le suivi de la qualité des eaux souterraines sur le territoire
3	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2	5	4	80%	Réaliser une analyse des eaux stockées en chaque point de collecte des eaux pluviales (en priorité pour la commune de Méharicourt)	Cibler les linéaires des réseaux jamais inspectés par les gestionnaires d'assainissement
4	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	4	14	5	36%	Interdire les puits d'infiltration dans l'aire d'alimentation des captages par un arrêté ou mener des études à la parcelle	Homogénéiser l'action des SPANC sur le territoire d'étude
5	PHYTOSANITAIRE NON AGRICOLE	3	9	7	78%	Organiser des réunions publiques envers les particuliers en insistant sur la nocivité des produits utilisés et appuyer les pratiques exemplaires sur le territoire	Réaliser des journées de démonstration de matériels alternatifs et sensibiliser les communes à un achat groupé.
6	limiter et surveiller l'impact des rejets des PME et artisans	1	4	4	100%		Etablir des rencontres personnalisées des artisans volontaires pour établir un diagnostic de leurs rejets et déchets dangereux pour l'eau.
7	communication et sensibilisation	2	6	6	100%		Participer aux projets scolaires de sensibilisation existants pour intégrer la problématique de l'eau sur le territoire
TOTAUX		13	40	28	70%		

53/88 : 60% d'objectifs atteints en 2017

- Contexte- Qualité de l'eau
- Rappels sur l'ORQUE
- Proposition plan d'actions agricole
- Proposition plan d'actions non agricole
- Temps d'échanges



Nitrates



Dépassements réguliers du taux de nitrates

Phytosanitaires



Dépassements occasionnels des normes par substance et total phytosanitaire

Interdits

Atrazine et dérivées
Simazine
Diuron
Oxadixyl
Anthraquinone
Dinoseb

Autorisés et utilisés

Bentazone (haricot, pois)
Lenacile (betteraves, épinards)
Chloridazone (betteraves)
Métribuzine (pomme de terre)
Métobromuron (pomme de terre)

Attentes du SIEP

- Implication des acteurs dans le plan d'actions, chacun a son rôle à jouer!

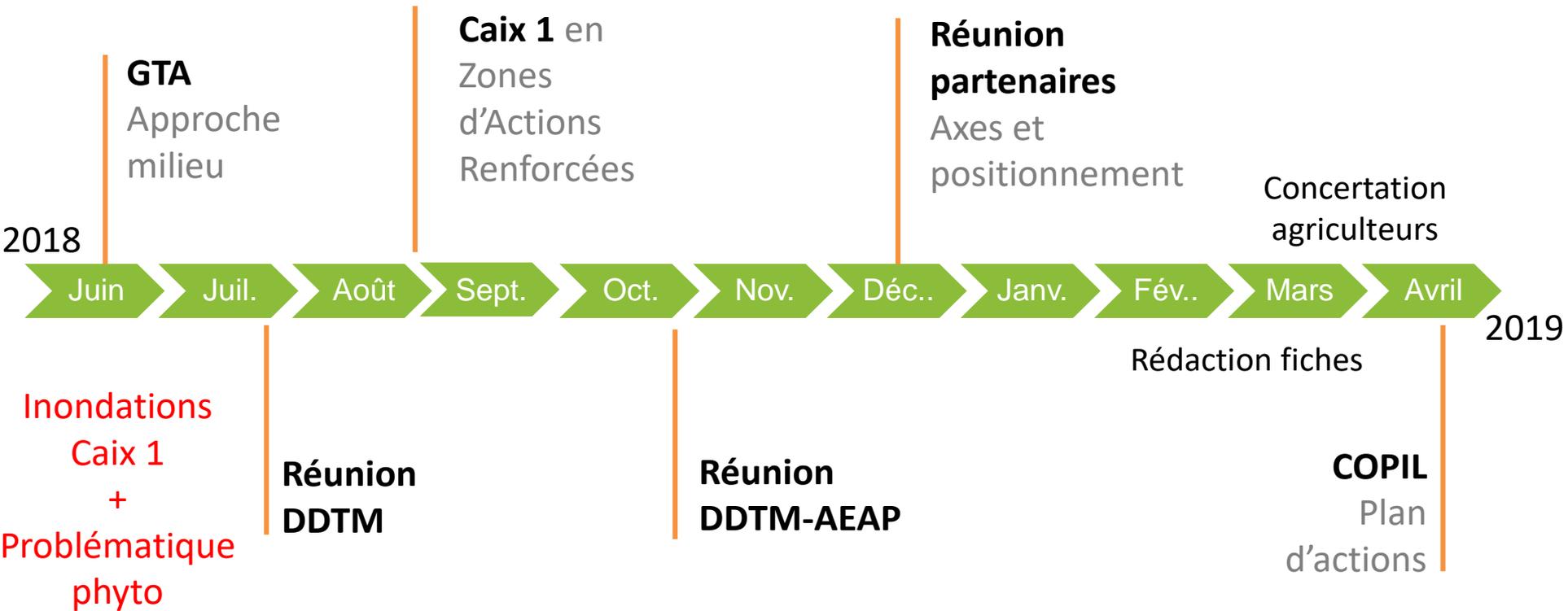


- Levier filières pour proposer des solutions économiquement durables
- Prise en compte de l'AAC dans un arrêté préfectoral ZSCE



- Retour d'information de l'AEAP sur des actions portées et financées auprès des partenaires sur les ORQUE pouvant répondre aux problématiques
- Mobilisation des agriculteurs
- Mise en place d'actions pertinentes, concrètes et faciles à mesurer. Un nombre plus restreint d'actions.

Historique volet agricole

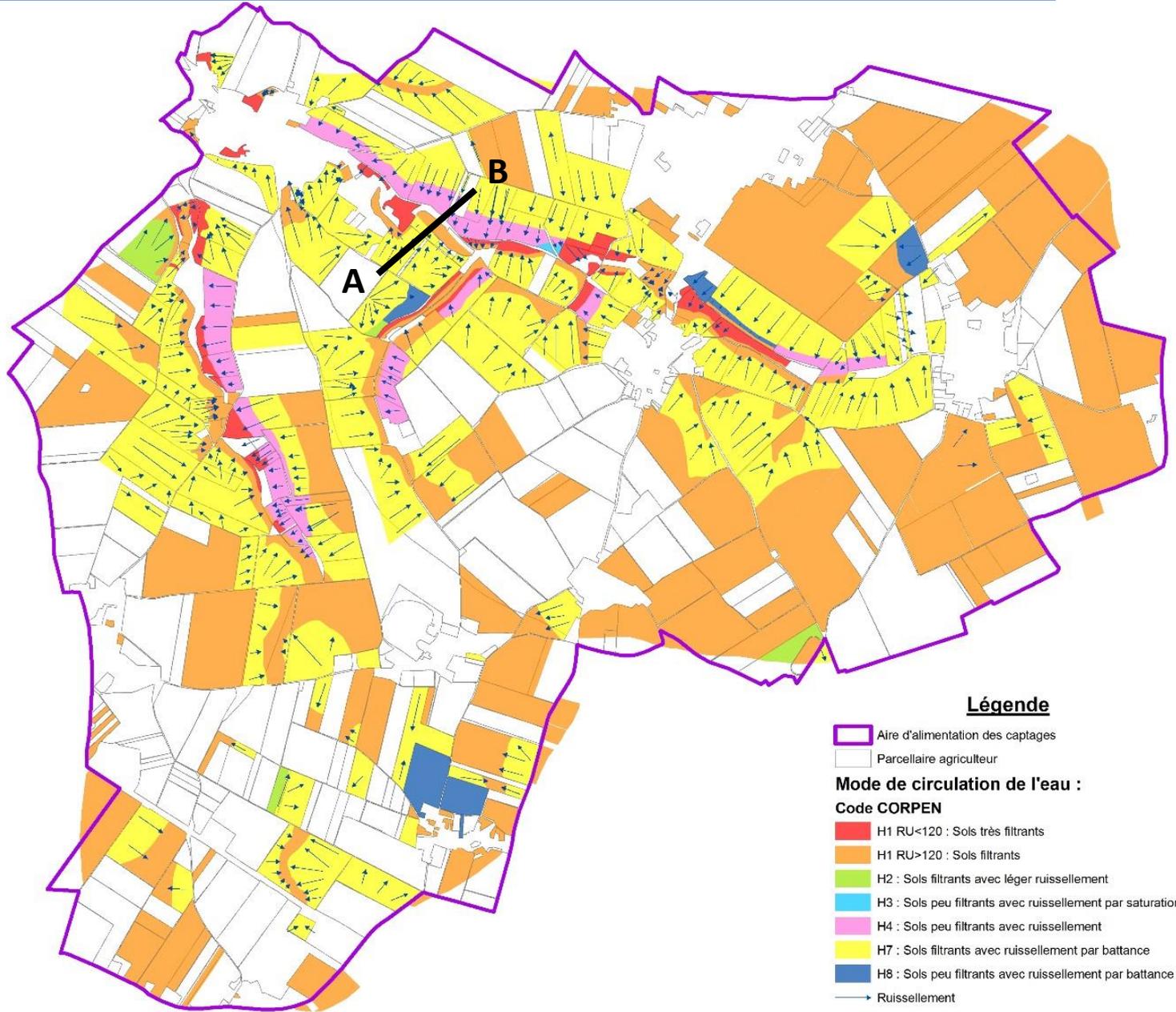


Une approche milieu privilégiée



Aires d'alimentation
des captages de Caix 1
et Caix 3

Diagnostic des parcelles
AQUAPLAINE®



Légende

- Aire d'alimentation des captages
- Parcellaire agricoleur

Mode de circulation de l'eau :

Code CORPEN

- H1 RU<120 : Sols très filtrants
- H1 RU>120 : Sols filtrants
- H2 : Sols filtrants avec léger ruissellement
- H3 : Sols peu filtrants avec ruissellement par saturation
- H4 : Sols peu filtrants avec ruissellement
- H7 : Sols filtrants avec ruissellement par battance
- H8 : Sols peu filtrants avec ruissellement par battance
- Ruissellement



AQUAPLAINE®

0 250500 1 000 1 500

Mètres



© Copyright - Géonord
Sources : Agence de l'Eau Artois Picardie,
SCAN 25 - IGN - Convention 10705
P. GAMEZ - JANVIER 2015



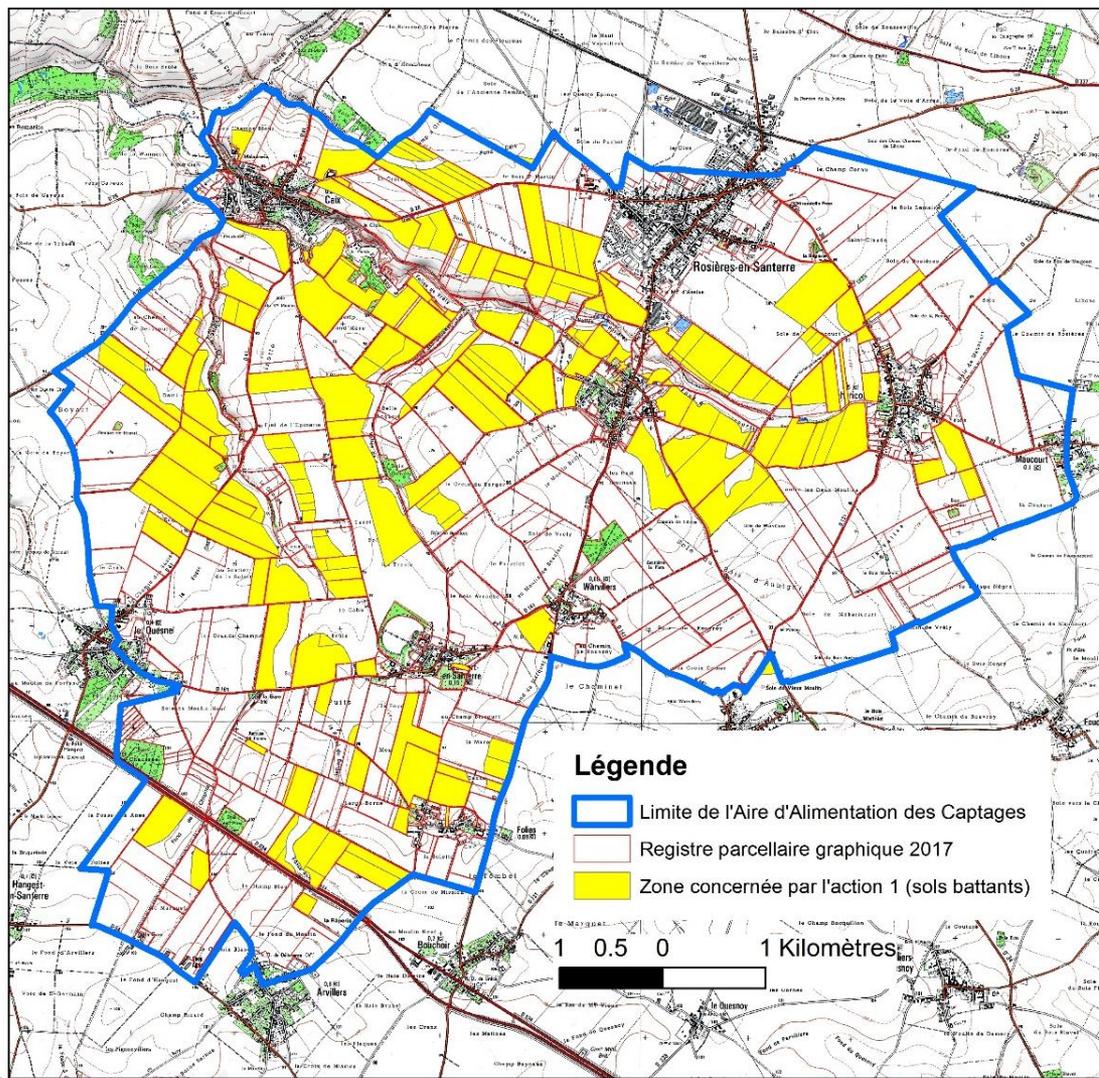
ACTION 1

Ruissellement

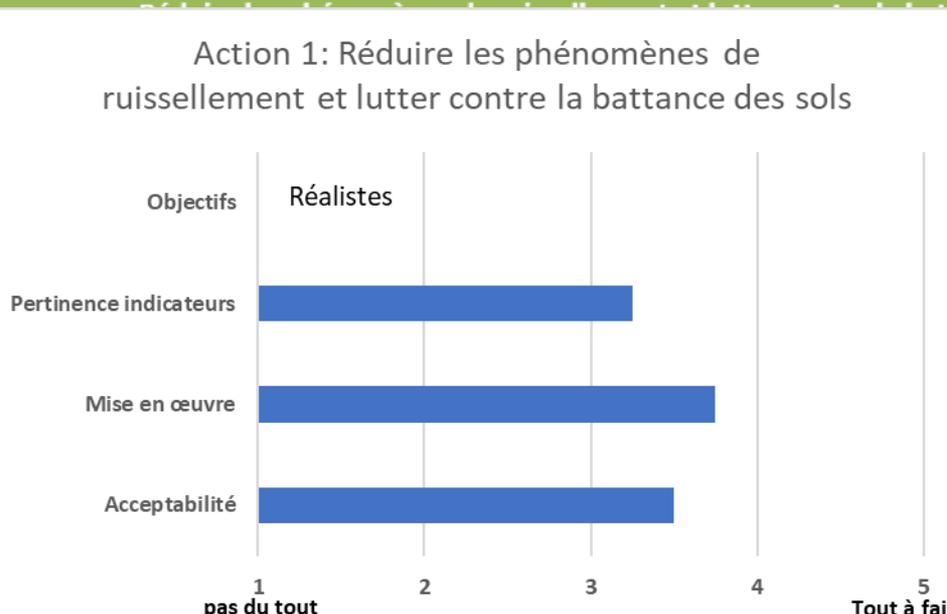


Battance

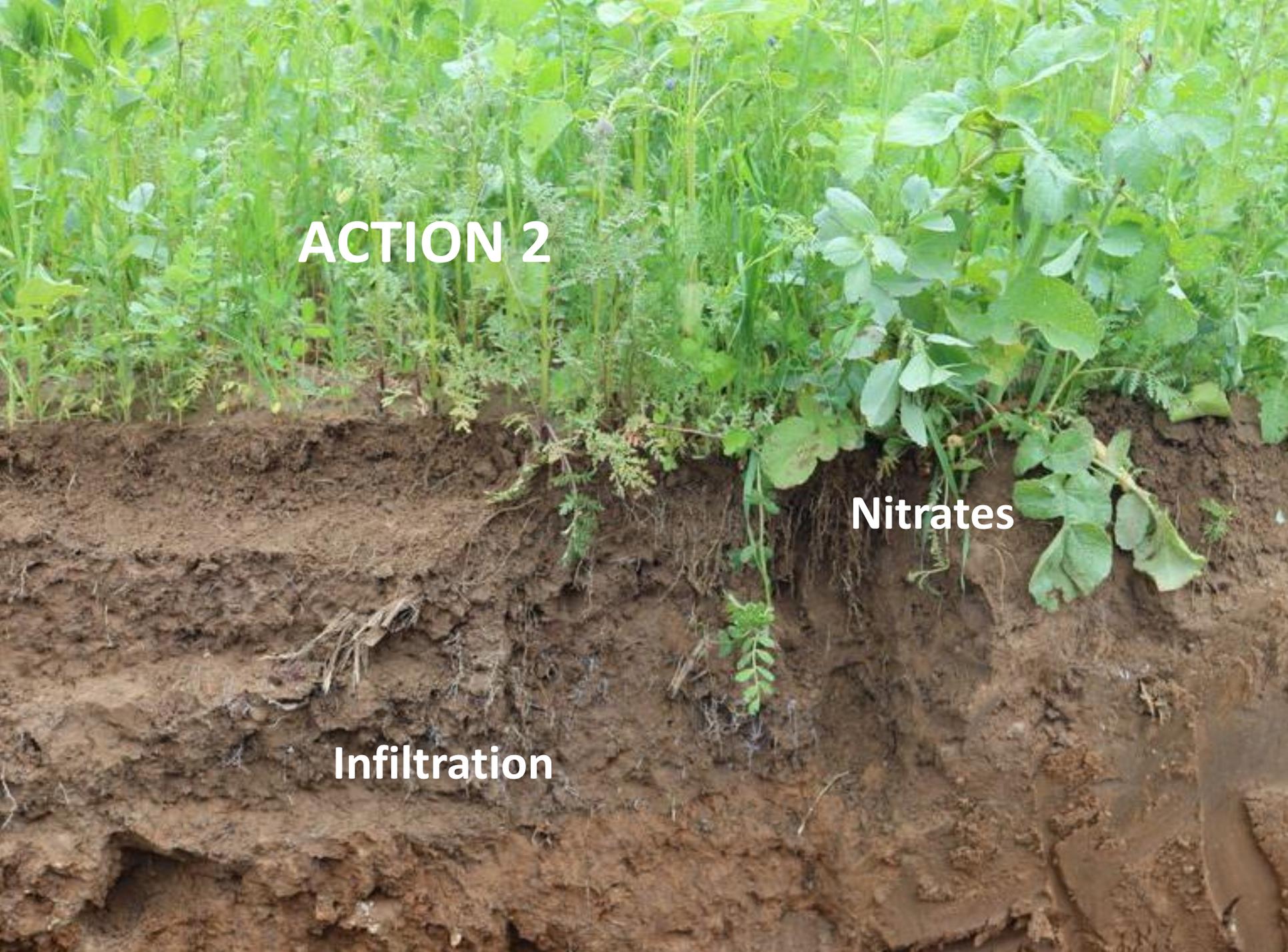
Action 1 : Réduire les phénomènes de ruissellement et lutter contre la battance



Action AGRI 1		Réduire les phénomènes de ruissellement et lutter contre la battance des sols	
Attentes du SIEP			
Objectifs visés	Objectifs Réalistes		
Problématique	Mise en œuvre		
Nature de l'action	Acceptabilité		
Partenaires potentiels			
Localisation :	Sols battants (diagnostiqués H7 et H8 dans l'Aquaplainie)		



Sous-actions	Indicateurs	Etat zéro	Objectif Année 5
Réaliser les analyses de terre	% surface couverte de l'AAC par des analyses de sol récentes (<6 ans)	A définir Année 1	50%
Affiner les connaissances du taux de matières organiques des sols	% surface de l'AAC couverte par un taux de MO satisfaisant	A définir Année 1	50%
Conseiller les exploitants pour éviter le ruissellement	Nombre de rendez-vous individuels pris	58	59
Simuler l'évolution du taux de matières organiques des exploitations	Nombre de conseil SIMEOS délivré aux agriculteurs	0	59

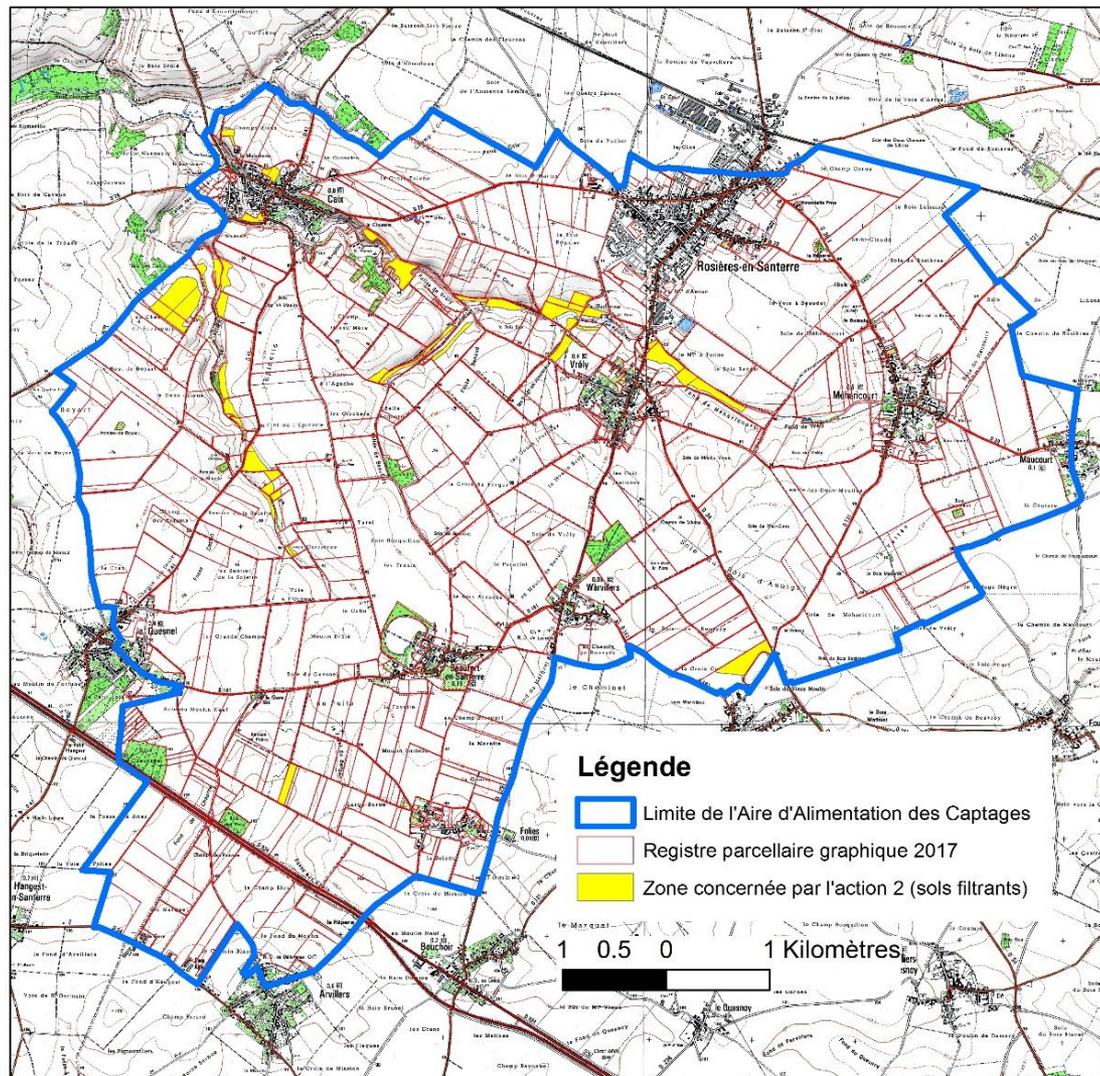


ACTION 2

Nitrates

Infiltration

Action 2 : Limiter l'infiltration automnale et immobiliser l'azote



Action AGRI 2 :	<p align="center">Action 2: Limiter l'infiltration automnale et immobiliser l'azote</p>	Note
Attentes du SIEP :		pour les parcelles pour
Objectifs visés :		omouvoir ceux en
Problématique :		verts végétaux ouverts ver
Nature de l'action :		ers la nappe nplanter
Partenaires potentiels		orts aux principales
Localisation :		négoces (auplaine)

Sous-actions	Indicateurs	Etat zéro	Objectif Année 5
Conseiller l'exploitant individuellement sur l'interculture	CF fiche action 4	58	59
Former les agriculteurs sur les couverts végétaux adaptés	Nombre d'agriculteurs formés Nombre de formation réalisée	0 0	29 1/an
Expérimenter les couverts les plus adaptés aux problématiques	Nombre d'expérimentations mises en place sur l'AAC	0	1/an
Communiquer aux agriculteurs le protocole et les résultats d'essais	Nombre de communications réalisées sur l'expérimentation	0	2/an

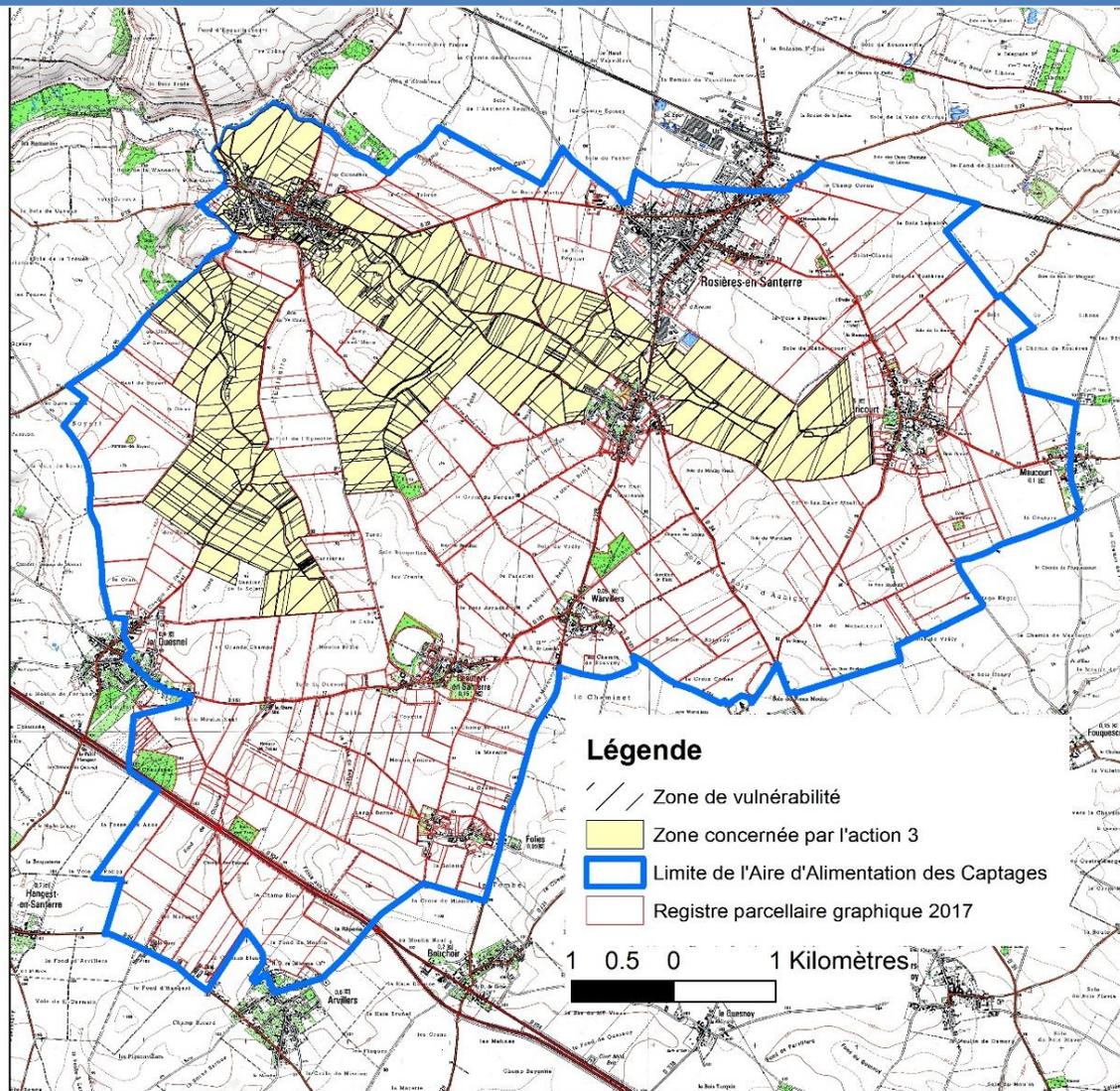
ACTION 3

Bas intrants

Foncier



Action 3 : Développer les filières bas intrants et maîtriser le foncier



Action AGRI 3 : Développer les filières bas intrants et maîtriser le foncier	
Attentes du SIEP :	Trouver un débouché pour le miscanthus déjà implanté et développer les surfaces sur les parcelles sensibles pour pérenniser la filière
Objectifs visés :	<p>Action 3: Développer les filières bas intrants et maîtriser le foncier</p> <p>Objectifs Réalistes / Trop ambitieux</p> <p>Pertinence indicateurs</p> <p>Mise en œuvre</p> <p>Acceptabilité</p> <p>1 pas du tout 2 3 4 5 Tout à fait</p>
Problématique :	Elaborer et suivre une stratégie foncière
Nature de l'acte :	
Partenaires potentiels :	TFT, Géonord, Bio HdF, Chambre d'agriculture, Coopératives et négoce, Industriels
Localisation :	Zones de vulnérabilité forte Caix 1 et 3

Sous-actions	Indicateurs	Etat zéro	Objectif Année 5
Rechercher des débouchés au miscanthus	Nombre de débouchés explorés Débouché trouvé	0	>1
Etudier la faisabilité technico-économique de nouvelles cultures sur l'AAC	Réalisation d'une étude de filières sur l'AAC	Non réalisée	Réalisée
Développer l'agriculture biologique	Nombre d'agriculteurs en AB Appel à projet / initiative	1 3	3 A définir
Elaborer et mettre en place une stratégie foncière	Elaboration de la stratégie foncière Réalisation de sa mise en œuvre	En cours Non	Réalisée Oui (5ha)



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •

Plan d'actions pour le développement l'agriculture biologique

Axe 1 : Sensibiliser, prospecter, faire émerger

Visites de fermes bios, démonstrations, formations,
animations techniques

Axe 2 : Accompagner et sécuriser les conversions bios

Diagnostics de conversion, études technico-économiques,
accompagnement individuel post-conversion

Axe 3 : Favoriser la convergence des acteurs du territoire vers la bio

Sensibilisation des élus, synthèse des besoins des opérateurs économiques,
sensibilisation des prescripteurs de l'agriculture sur le territoire





• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •

Projet ABAC

Agriculture biologique – Agriculture de conservation

Contexte :

Deux modes de productions avec des intérêts communs qui s'appuient sur des ressorts agronomiques.

Objectifs :

- Développer les conversions des systèmes attachés à l'AC
- Améliorer les systèmes en AB
- Faire émerger de nouvelles solutions techniques



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •



Laissons vivre nos sols !





• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •

Projet ABAC

Agriculture biologique – Agriculture de conservation

Déroulement :

- Groupe d'échange mixte entre producteurs AB et AC
- Expérimentations aux champs :
 - 4 producteurs (2 AB et 2 AC)
 - 8 conduites culturales innovantes testéesSuivi 3 années de culture



- Accompagnement individuel et collectif aux changements de pratiques



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •



Laissons vivre nos sols !





• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •

Méthode BRDA Herody

Contexte :

Géologue et expert international pour les Nations Unies, Yves Herody travaille sur la remise en culture des terres après conflit.

1980 : Fondation du BRDA (Bureau de Recherches sur le Développement Agricole) et élaboration de "*l'approche Herody*".

Objectif :

Permettre à tout agriculteur de construire son propre outil de connaissance du sol et des relations sol/plante.





Méthode BRDA Herody

Approche du sol Le «modèle» sol BRDA Hérody

Approche «classique»

Nutrition de la plante

Mesure de «l'assimilable»

Approche organique
Carbone $(\text{Anne}) \times 1,72 = \text{«humus»}$
K1, K2

Apports organiques = NPK

Maintenir ou augmenter le pH

Pas d'approche de terrain
Conseil sur bordereau de labo

Approche BRDA-Hérody

Fonctionnement du sol

Compréhension des flux, mobilité

Fractionnement des matières organiques
Caractériser l'activité biologique

Apports organiques = Energie

Assurer le cycle des bases
équilibre acido-basique

Observation du sol en place
Intégration des phénomènes hydrauliques
Intégration des processus géochimiques

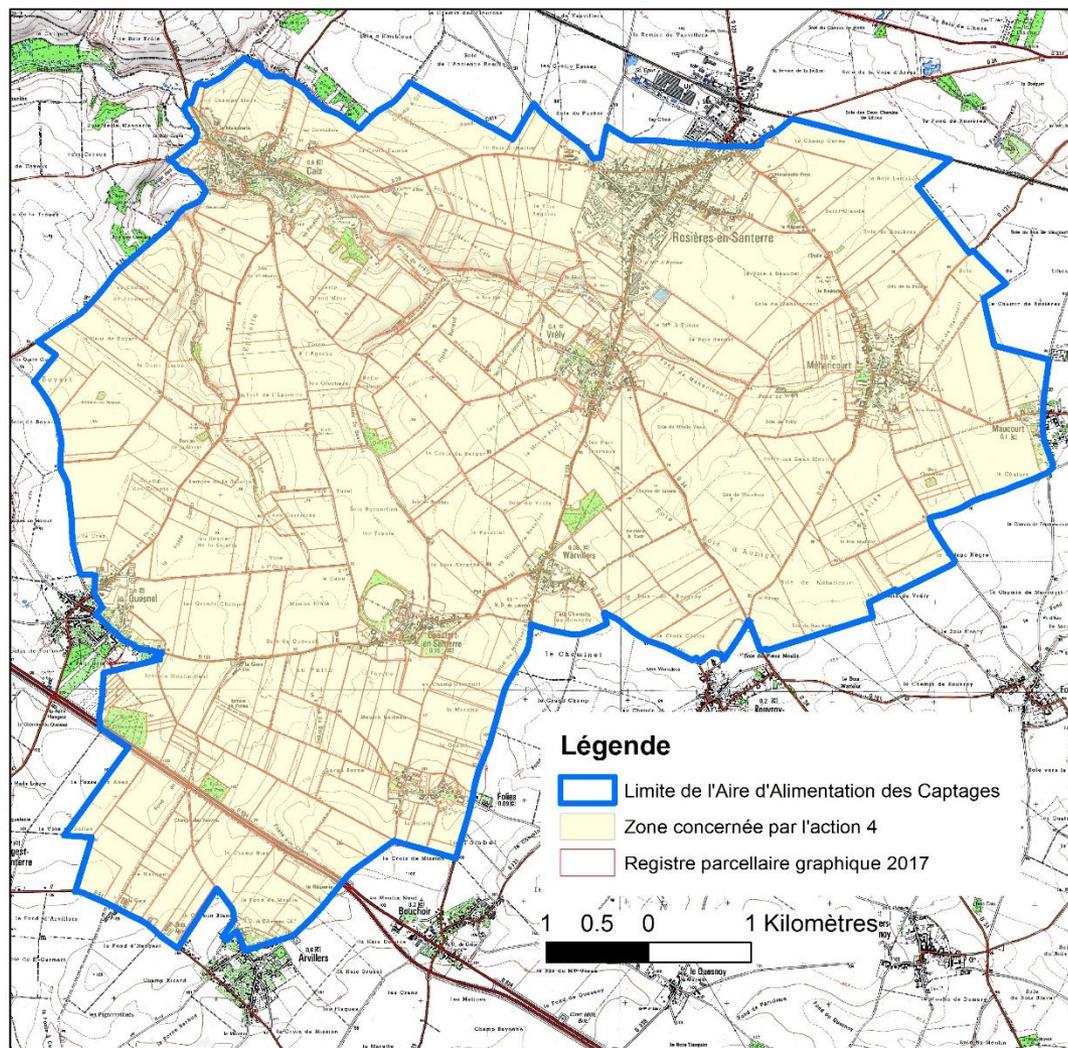
Animation

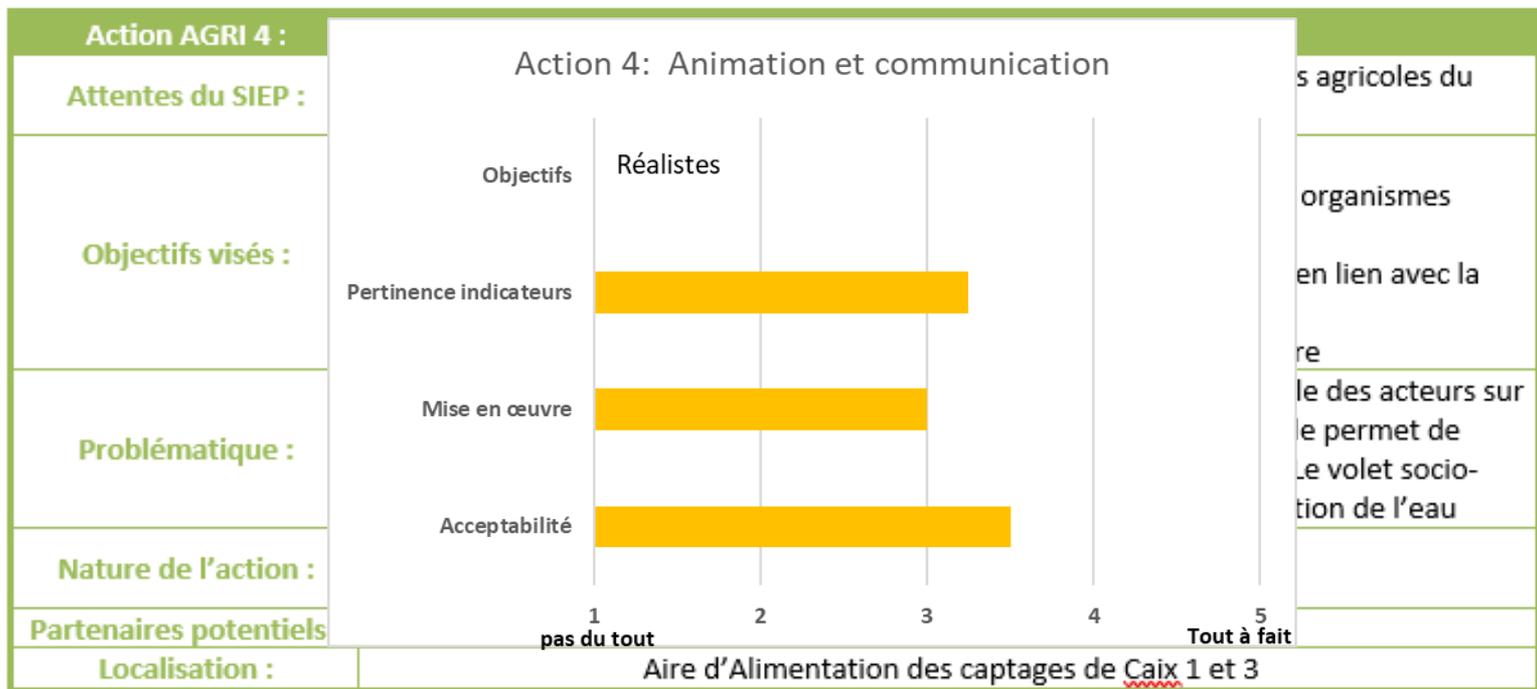
ACTION 4

Communication



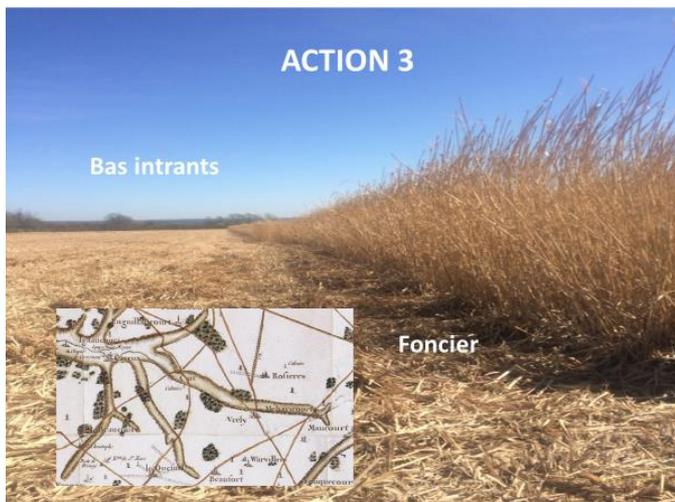
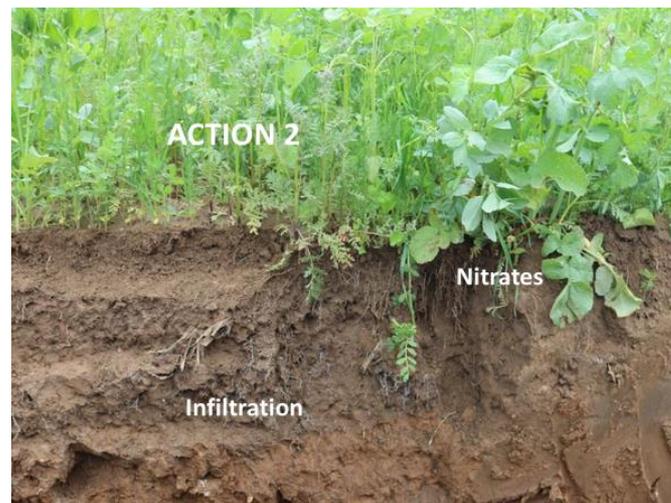
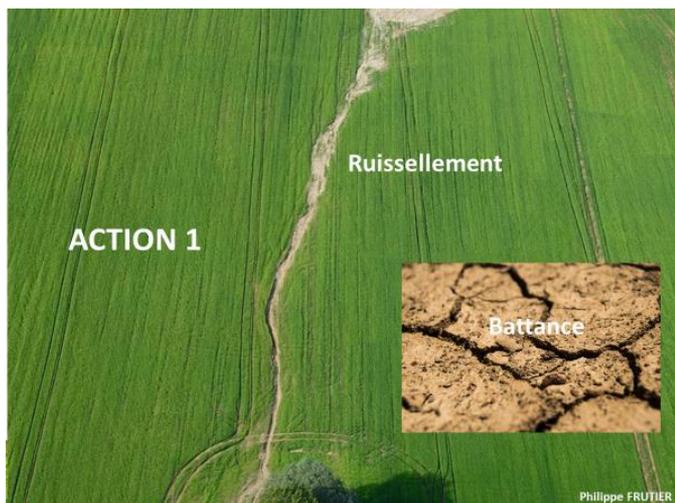
Action 4 : Animation et communication





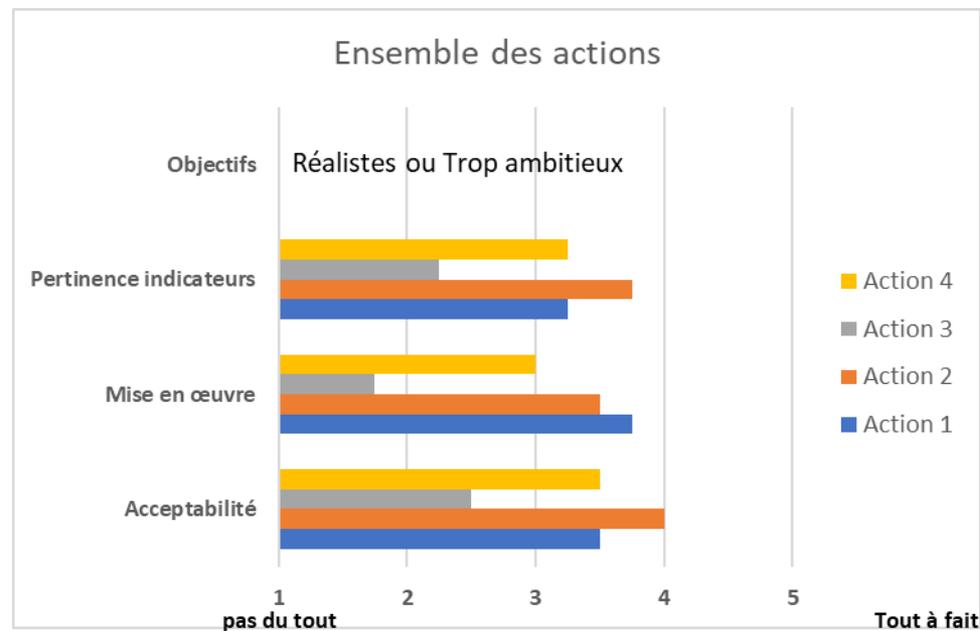
Sous-actions	Indicateurs	Etat zéro	Objectif Année 5
Animer le volet agricole	Nombre d'agriculteurs suivis individuellement	58	59
Approfondir le diagnostic initial sur le volet socio-économique	Réalisation du volet socio-économique	Non réalisée	Réalisée
Concertation des acteurs agricoles	Nombre de réunion du comité technique réalisée	0	2/an
Informier et communiquer à l'ensemble des acteurs	Nombre d'article de communication réalisé	0	2/an

Plan d'actions agricoles



Remarques agriculteurs (6)

Actions prêt à s'engager	Actions ne pas prendre part	Actions à proposer
Réduire le labour (MO) Plantation haies, conservation sol	Culture sans débouché Agriculture biologique	Développer SD Prairie en luzerne MAEC IFT hors herbicide sans pdt

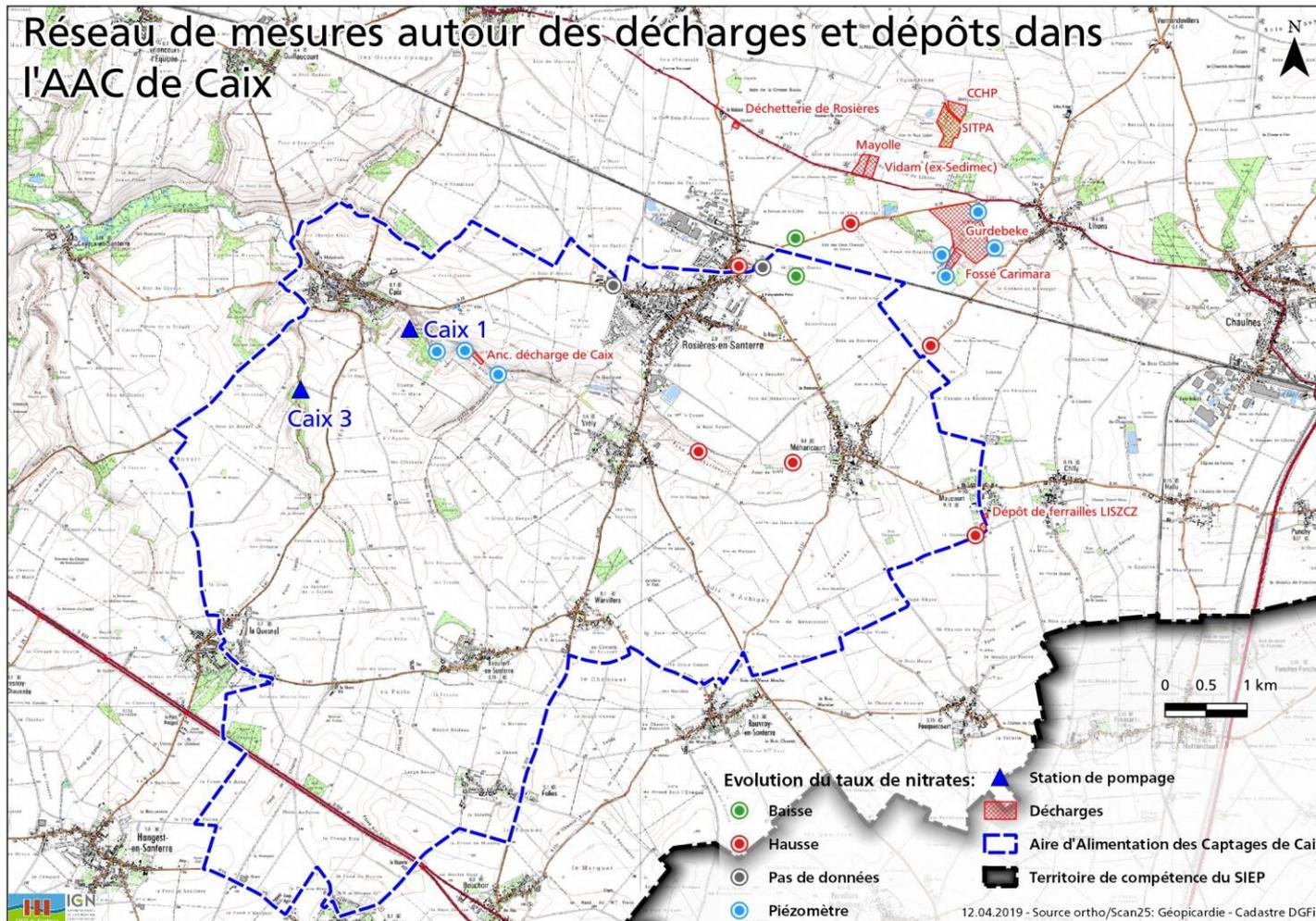


- Contexte- Qualité de l'eau
- Rappels sur l'ORQUE
- Proposition plan d'actions agricole
- Proposition plan d'actions non agricole
- Temps d'échanges



Action 5 : Milieu

Assurer le suivi de la qualité des eaux souterraines sur le territoire

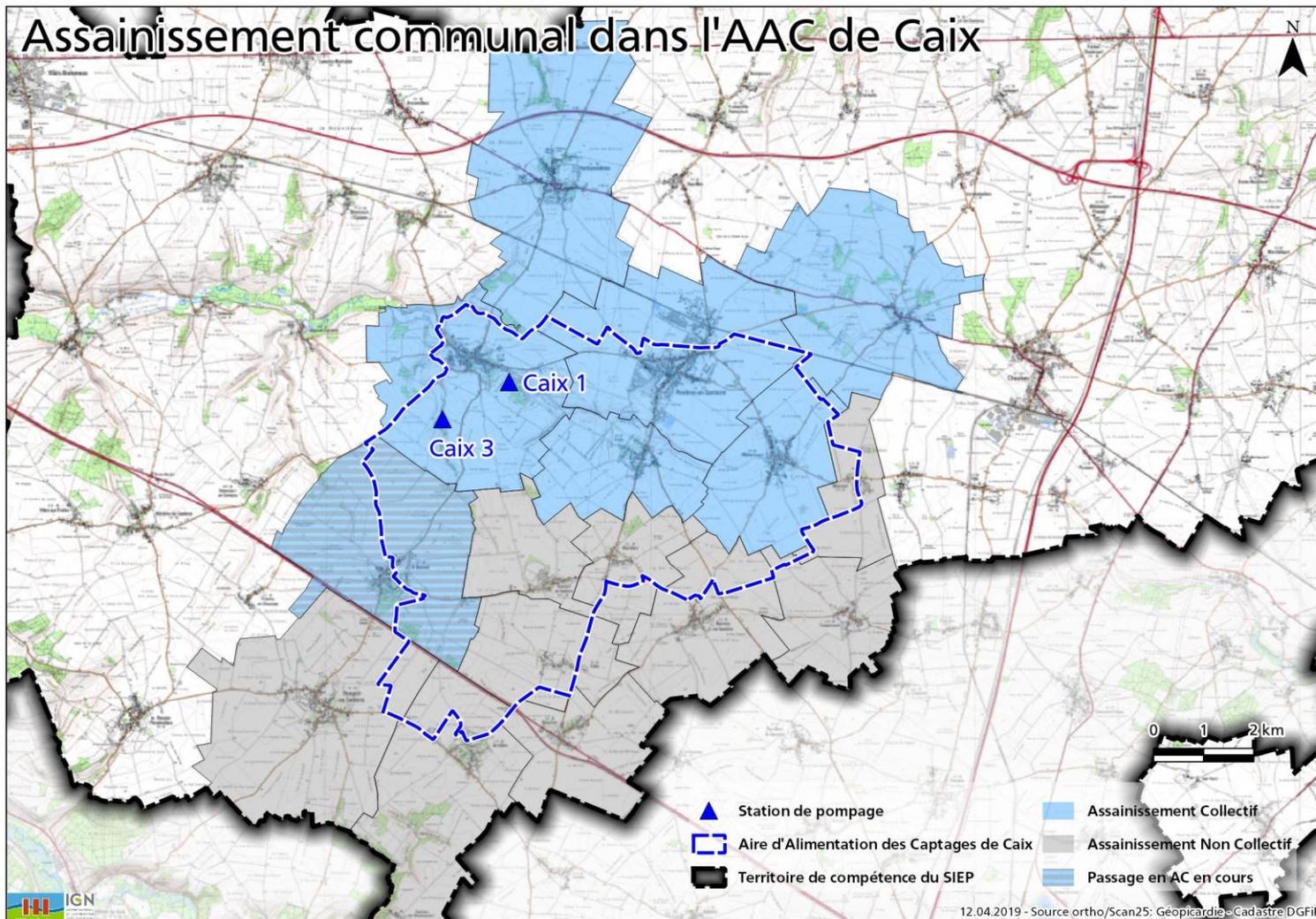


Action suivi de la qualité de l'eau	Assurer le suivi de la qualité des eaux souterraines sur le territoire.
Attentes du SIEP :	Le SIEP a réalisé une étude sur l'origine des nitrates sur les forages de Caix1 (IsoCaix). Malgré l'origine agricole, le SIEP souhaite disposer d'une base de données représentative mise à jour régulièrement sur la qualité générale de la nappe de la craie. Cela permet d'avoir un regard attentif sur les potentielles pressions sur la nappe. Les agriculteurs sont volontaires pour mettre à disposition leurs forages.
Objectifs visés :	Obtenir un suivi représentatif et effectif.
Problématique :	Présence des nitrates et des matières actives dans l'eau des forages de Caix 1.
Nature de l'action :	Analyses et suivi autour des décharges de Caix et de Lihons.
Partenaires potentiels :	Agriculteurs, communes, Agence de l'Eau, ARS.
Localisation :	Points d'analyses dans l'AAC + Lihons.

Sous-actions	Indicateurs	Etat zéro	Objectif Année 5
Continuer le suivi des eaux souterraines autour de l'ancienne décharge de Caix	Nombre de campagne de suivi	14	24
Continuer le suivi des eaux souterraines autour des décharges de Lihons	Nombre de campagne de suivi	7	12

Action 6 : ANC

Lutter contre les rejets directs d'eaux usées au milieu et dans la nappe de la craie

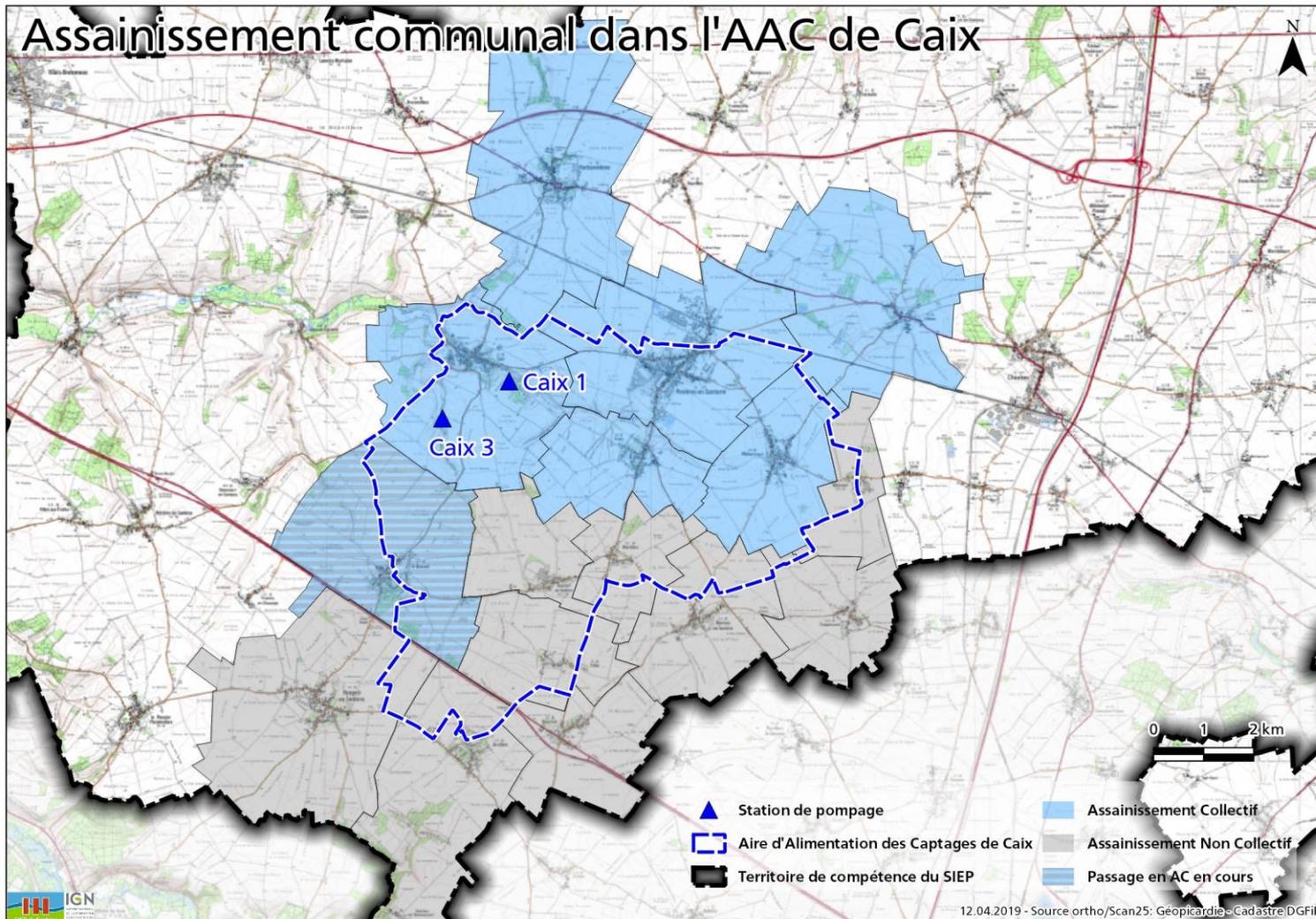


Action Assainissement non collectif	Lutter contre les rejets directs d'eaux usées au milieu et dans la nappe de la craie.
Attentes du SIEP :	Le SIEP ne possède pas la compétence assainissement Fédérer, coordonner les actions dans l'AAC
Objectifs visés :	Mise en conformité des installations avec un rejet direct à la nappe
Problématique :	286 installations d'assainissement non collectif 3 rejets en domaine public sans traitement. 101 rejets en puits dont 50 sans prétraitement 130 installations non conformes sur 218 pour la CCTP (60%) 26 installations non conformes sur 68 concernées par la CCALN (38%).
Nature de l'action :	Arrêté préfectoral zone à enjeu sanitaire et valorisation des données sur le territoire
Partenaires potentiels :	Communautés de communes Terre de Picardie et Avre Luce Noye et Agence de l'Eau
Localisation :	5 communes zonées en ANC de l'AAC : Beaufort-en-Santerre, Folies, Warvillers, Maucourt, Arvillers

Sous-actions	Indicateurs	Etat zéro	Objectif Année 5
Zone à enjeu sanitaire dans l'AAC de Caix	Arrêté préfectoral	0	1
Valorisation des données acquises via le SPANC des deux communautés de communes	Nombre de groupe de travail par an	0	5
Valorisation des données sous forme cartographique	Nombre de carte par an	0	5

Action 7 : AC

Lutter contre les rejets directs d'eaux usées au milieu et dans la nappe de la craie

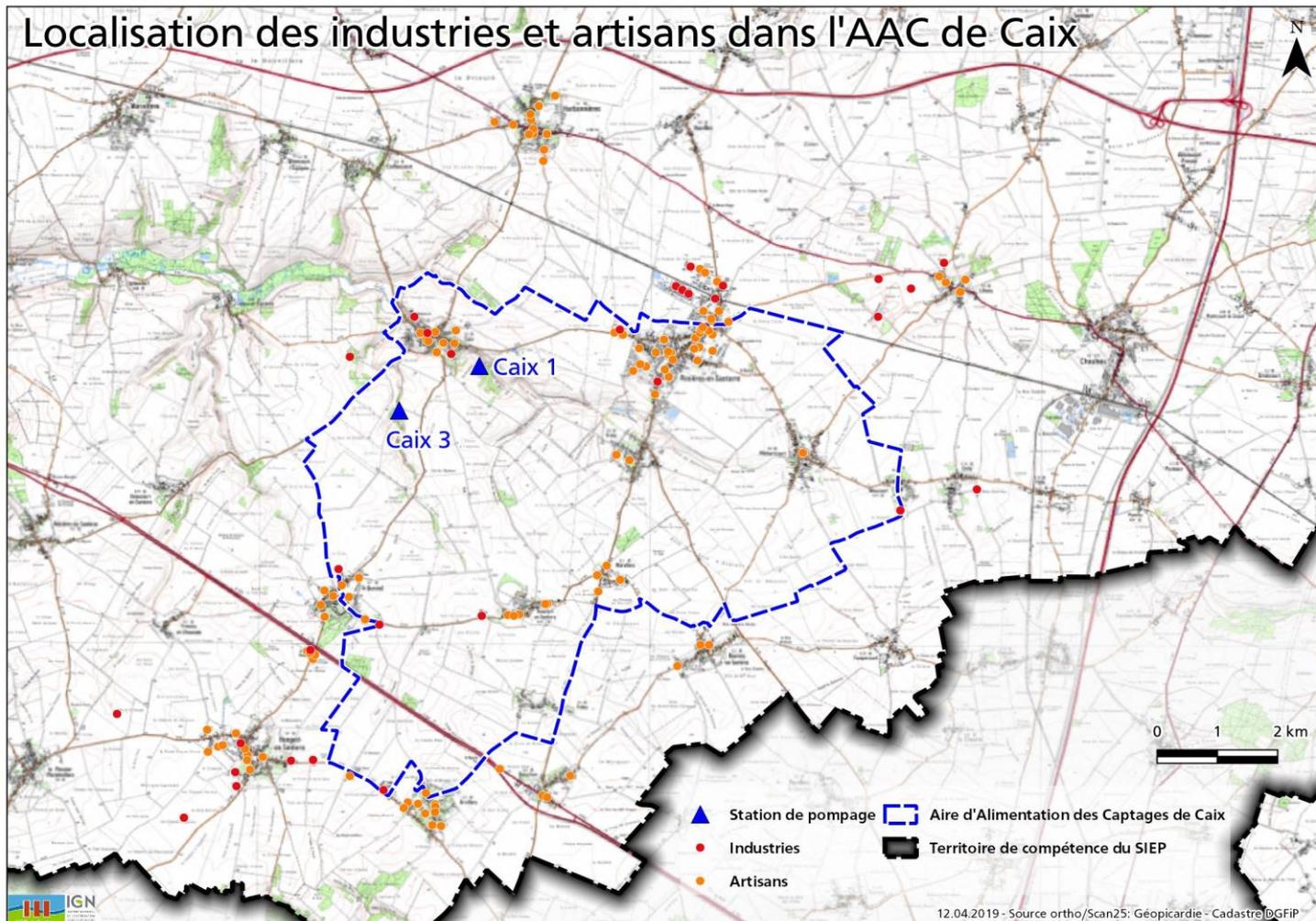


Action Assainissement collectif	Lutter contre les rejets d'eaux usées au milieu.
Attentes du SIEP :	Le SIEP ne possède pas la compétence assainissement Fédérer, coordonner les actions dans l'AAC
Objectifs visés :	Connaissance et mises aux normes des raccordements Gestion des eaux pluviales
Problématique :	5 communes concernées avec deux stations d'épurations
Nature de l'action :	Federer, organiser les actions autour de la thématique
Partenaires potentiels :	Communautés de communes Terre de Picardie et Agence de l'Eau
Localisation :	5 communes zonées en AC de l'AAC : Caix, Rosières-en-Santerre, Vrély, Harbonnières, Méharicourt

Sous-actions	Indicateurs	Etat zéro	Objectif Année 5
Organiser un groupe de travail avec les services compétents pour décider d'une stratégie sur la déconnexion des eaux pluviales	Nombre de réunion par an	1	5
Inciter à la réalisation du diagnostic de bon raccordement	Réalisation d'une campagne par an	0	5
Federer, organiser un groupe de travail concernant la mise en conformité de l'ancien réseau de l'ovoïde situé à Rosières-en-Santerre	Travaux réalisés par an sur l'ovoïde (rue de Méharicourt, rue du Niger, ..)	1	5

Action 8 : PME/Industries

Encourager les artisans et les industries à une meilleure maitrise de leurs rejets



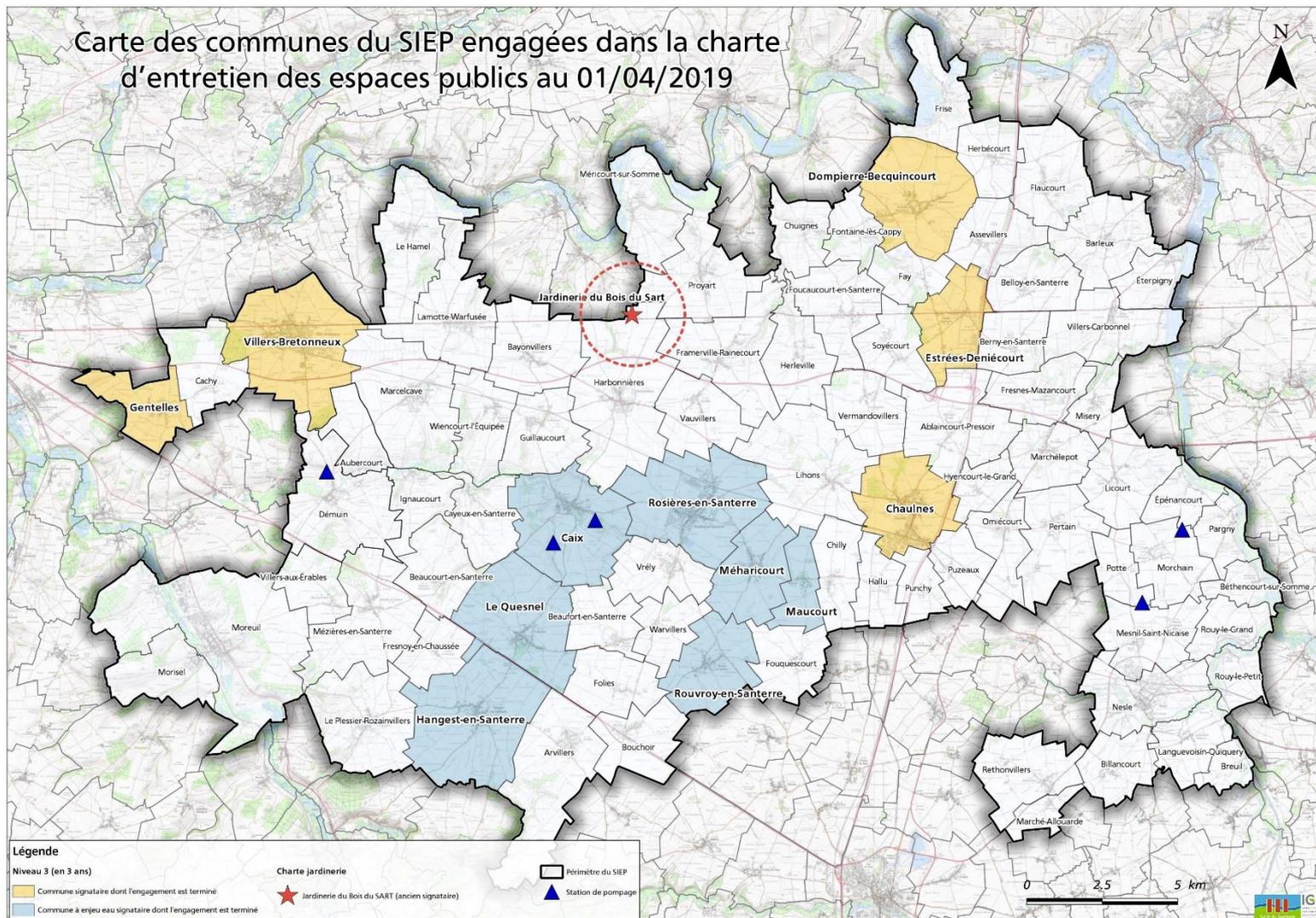
Action PME/Industries	Encourager les artisans et les industries à une meilleure maîtrise de leurs rejets
Attentes du SIEP :	Etablir un lien avec les organismes compétents afin de sensibiliser les PME et industries
Objectifs visés :	Sensibilisation, veille réglementaire et conseils de mises aux normes
Problématique :	70 activités artisanales ont été recensés sur le territoire de l'aire d'alimentation des captages ayant un impact potentiel sur la nappe phréatique
Nature de l'action :	Federer, organiser les actions autour de la thématique
Partenaires potentiels :	Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Agence de l'Eau et DREAL
Localisation :	5 communes zonées en AC de l'AAC : Caix, Rosières-en-Santerre, Vrély, Harbonnières, Méharicourt

Sous-actions	Indicateurs	Etat zéro	Objectif Année 5
Etablir un partenariat avec la CMA	Réalisation d'un bilan par an	0	1
Diffuser les informations et veille réglementaire auprès des artisans concernés	Diffusion d'une information par an	0	1
Etablir un partenariat avec la DREAL pour l'inspection et la surveillance de certains sites présents dans l'AAC (DARKIEWICZ, FERRINOX, SITPA et SMO)	Nombre de réunion par an	0	1

Action 9 : Phytosanitaire non agricole

Sensibiliser les collectivités et particuliers à tendre vers le 0 phyto.

Carte des communes du SIEP engagées dans la charte d'entretien des espaces publics au 01/04/2019



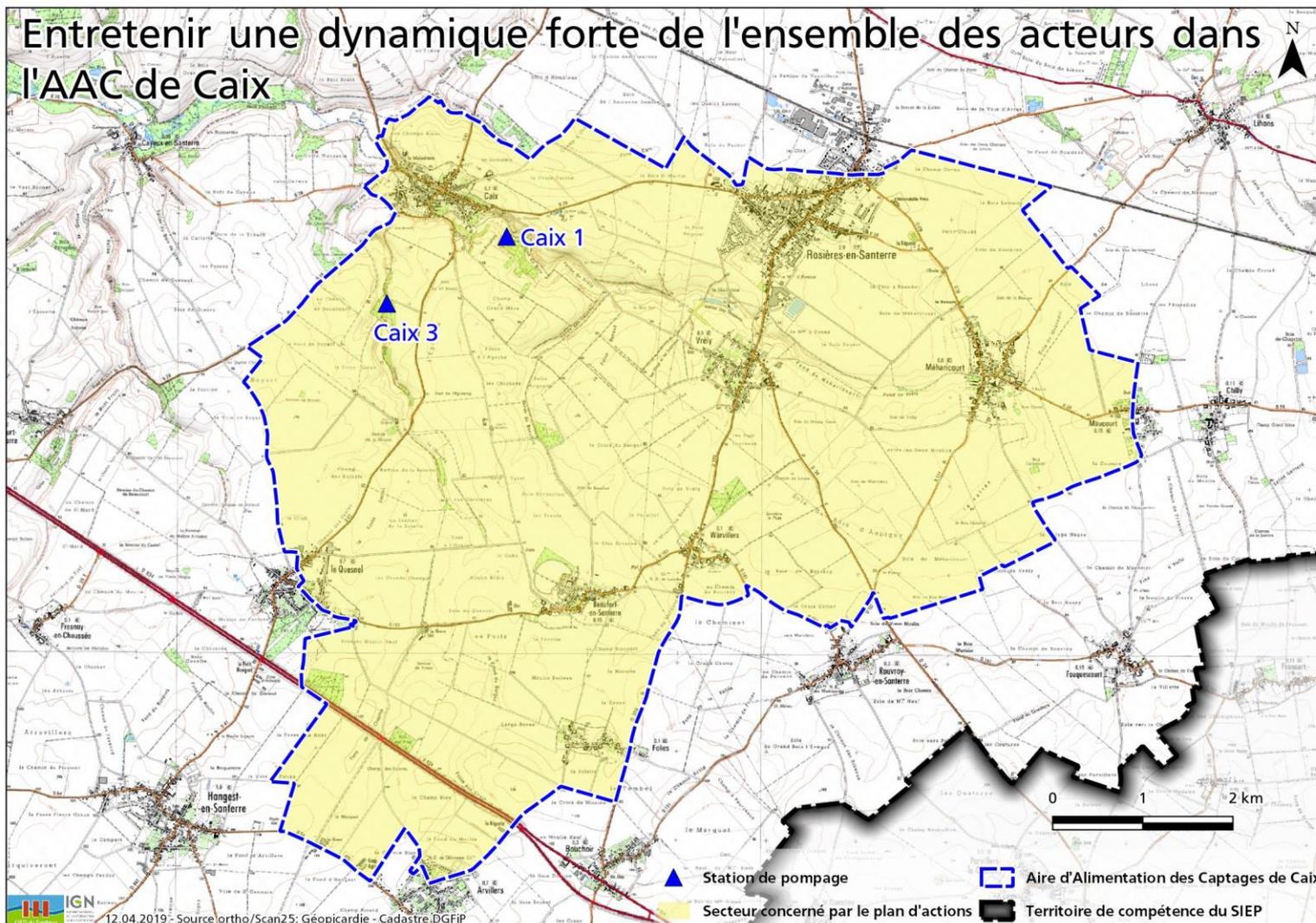
Action Phytosanitaire non agricole	Sensibiliser les collectivités et particuliers à tendre vers le 0 phyto.
Attentes du SIEP :	Respecter la nouvelle réglementation Inciter les collectivités et particuliers à mettre en œuvre des solutions alternatives pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.
Objectifs visés :	Permettre à chaque commune d'évoluer dans ces pratiques d'usages pour le traitement des espaces verts soit en passant par la signature de la charte ou en engageant un accompagnement spécifique pour chaque commune.
Problématique :	11 chartes ont déjà été signées dont 7 dans les communes à enjeu eau de Caix. Les 9 autres communes à enjeu eau n'avaient pas le souhait de s'engager.
Nature de l'action :	Animer, communiquer, sensibiliser
Partenaires potentiels :	FREDON, UNEP, DRAAF, SAGE, Agence de l'Eau
Localisation :	Les communes de l'AAC

Sous-actions	Indicateurs	Etat zéro	Objectif Année 5
Journée de démonstration de matériel alternatif	Réalisation d'une démonstration par an	5	10
Valorisation des bonnes pratiques	Organiser une réunion d'information	0	1
Veille sur les techniques à mettre en œuvre	Réalisation d'un bulletin de communication	0	1

Action 10 : Communication

Communiquer sur l'ORQUE et favoriser la prise en compte par chaque acteur.

Entretenir une dynamique forte de l'ensemble des acteurs dans l'AAC de Caix



Action Communication	Communiquer sur l'ORQUE et favoriser la prise en compte par chaque acteur.
Attentes du SIEP :	Vulgariser les connaissances acquises dans le cadre de l'ORQUE dans le but de les exploiter par les enseignants et les acteurs de l'éducation à l'environnement. Poursuivre le travail de sensibilisation déjà réalisé sur l'AAC de Caix.
Objectifs visés :	Favoriser l'appropriation des enjeux environnementaux locaux par les scolaires et particuliers
Problématique :	Afin d'intéresser les habitants aux enjeux de l'eau sur le territoire, il convient de travailler sur l'image générale des écosystèmes aquatiques dans le cadre de vie des habitants
Nature de l'action :	Animer, communiquer, sensibiliser
Partenaires potentiels :	SMITOM, SAGE, Agence de l'Eau
Localisation :	Les communes de l'AAC

Sous-actions	Indicateurs	Etat zéro	Objectif Année 5
Participer aux projets scolaires de sensibilisation existant pour intégrer la problématique de l'eau sur le territoire	Nombre d'intervention réalisée auprès des scolaires	0	10
Communication auprès du grand public	Nombre de support (plaquette, réunion, diffusion site internet, etc.)	0	5

- Contexte- Qualité de l'eau
- Rappels sur l'ORQUE
- Proposition plan d'actions agricole
- Proposition plan d'actions non agricole
- Temps d'échanges



- Validation du plan d'actions
- Suite à donner : marché public pour la mise en œuvre du plan d'actions
- Prochain COPIL de suivi : Avril 2020 ?

MERCI DE VOTRE ATTENTION



« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ! »

